



**FONDS MONÉTAIRE  
INTERNATIONAL**

**RAPPORT A MI-PARCOURS DE  
L'ANNEE FISCALE 2022**

**DECEMBRE 2021**



**MEMBRES**

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo

**PARTENAIRES**

Union Européenne, Luxembourg, Allemagne, France, Chine, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Banque Européenne d'Investissement

## MEMBRES



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

## PARTENAIRES



EUROPEAN UNION



# SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>I. RESULTATS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE</b>	<b>12</b>
A. BENIN	12
B. BURKINA FASO	13
C. COTE D'IVOIRE	15
D. GUINEE	17
E. GUINEE-BISSAU	19
F. MALI	21
G. MAURITANIE	24
H. NIGER	26
I. SENEGAL	27
J. TOGO	29
K. COMMISSION DE L'UEMOA	32
L. BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	34
M. SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA	34
<b>II. SEMINAIRES ET ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>36</b>
<b>III. EXECUTION DU BUDGET 2021-22 (EN DOLLARS ÉTATS-UNIS AU 31 OCTOBRE 2021)</b>	<b>40</b>
<b>IV. ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LE CYCLE IV AU 31 OCTOBRE 2021</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXES DU RAPPORT</b>	<b>43</b>

## Abréviations et acronymes

AE	Autorisations d'engagement
AF	Année fiscale
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique
AFC	AFRITAC du Centre
AFS	AFRITAC du Sud
AFW	AFRITAC de l'Ouest
ASS	Afrique Subsaharienne
AT	Assistance technique
AUT	Agence UMOA-titres
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCRG	Banque centrale de République de Guinée
BEI	Banque européenne d'investissement
BO	Bilan d'ouverture
CAD	Contrôle après dédouanement
CBMT/CDMT	Cadre budgétaire à moyen terme / Cadre de dépense à moyen terme
CDCP	Comptabilité en droit constaté et patrimoniale
CE	Crédits d'engagement
CNT	Comptes nationaux trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CP	Crédits de paiement
CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers
CUT	Compte unique du Trésor
DGD	Direction générale des Douanes
DGDP	Direction générale de la Dette publique
DGI	Direction générale des Impôts
DGID	Direction générale des Impôts et des Domaines
DGPEE	Direction générale des Prévisions et des Études économiques
DGT/DGTCP	Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
DIS	Direction de l'Informatique et de la Statistique
DLR	Direction de la Législation et de la Règlementation
DNB	Direction nationale du Budget
DNEEP	Direction nationale des Etudes économiques et Prévisions
DNP-APD	Direction nationale de la dette et de l'aide publique au développement
DNTCP	Direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique
DPAE	Direction de la Prévision et de l'Analyse économiques
DPEE	Direction de la Prévision et des Etudes économiques
DPB	Direction de la Programmation budgétaire
DPBEP	Direction de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle
DPIB	Direction de la Programmation des investissements publics
DPMC	Direction de la politique monétaire et du crédit
DPPD	Documents de programmation pluriannuelle des dépenses
DPPSE	Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques économiques
DRAR	Direction chargée du Renseignement et de l'Analyse de risque
DRED	Direction du renseignement et des enquêtes douanières

FAD	Département des Finances publiques du FMI
FMI	Fonds monétaire international
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIZ	Coopération technique allemande
ICD	Institut pour le développement des capacités du FMI
INS/ INSTAT	Institut national de la statistique
IOTA	Intra-European Organisation of Tax Administrations
IPC	Indice des prix à la consommation
IPCE	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
IPI	Indice de production industrielle
IPPI	Indice des prix des produits industriels
ISORA	International Survey on Revenue Administration (Enquête internationale sur l'administration des revenus)
MCM	Département des capitaux et des marchés monétaires du FMI
MQC	Modèles quasi-comptables
MSFP	Manuel de statistiques de finances publiques
MTRS	Stratégie de mobilisations des recettes à moyen terme
MTDS/SDMT	Stratégie de la dette à moyen terme
NIF	Numéro d'identification fiscale
NORAD	Agence norvégienne de coopération au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMD	Organisation mondiale des Douanes
ONS	Office national de la Statistique
OTR	Office togolais des recettes
PAP	Projets annuels de performance
PCE	Plan comptable de l'État
PED	Plans d'engagement des dépenses de l'Etat
PIB	Produit intérieur brut
PIMA	Évaluation de la gestion de l'investissement public
PIMA CC	Évaluation de la gestion de l'investissement public lié au changement climatique
PPAT	Projet pluriannuel d'assistance technique
PPP	Partenariat public privé
PTE	Plans de trésorerie de l'Etat
PVI	Programme de vérification des importations
RBM	Results Based Management (Gestion axée sur les résultats)
RWA	Actifs à risques pondérés
SCN	Système de Comptabilité nationale
SDMT	Stratégie de la Dette à moyen Terme
SFP	Statistiques des Finances publiques
SGCBU	Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA
SYSGEX	Système de gestion des exonérations
SYDONIA	Système douanier automatisé
TADAT	Tax Administration Diagnostic Assessment Tool (Outil d'évaluation des administrations fiscales)

TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TRE	Tableau des emplois ressources
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMOA	Union monétaire ouest-africaine

# INTRODUCTION

1. Les six premiers mois de l'année fiscale 2022 (mai 2021-octobre 2021) ont été marqués par la subsistance de la crise sanitaire, l'instabilité politique et les défis sécuritaires dans certains pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest. Selon le rapport [perspectives économiques regionales en Afrique Subsaharienne](#), d'octobre 2021, les économies de la région sont confrontées à une situation de plus en plus difficile et un environnement politique complexe. Les décideurs sont confrontés à trois défis budgétaires clés : (1) s'attaquer aux besoins urgents de dépenses de développement, (2) maîtriser ou contenir la dette publique, et (3) mobiliser les recettes fiscales en circonstances dans lesquelles des mesures supplémentaires sont généralement impopulaires. Atteindre ces objectifs n'a jamais été facile et implique un équilibre difficile. Dans toute la région, l'inflation moyenne augmentera légèrement en 2021, mais devrait ensuite s'atténuer en 2022 une fois que les décalages induits par la pandémie seront résolus et que les prix des matières premières soient modérés.

2. Concernant la pandémie de COVID-19, la menace de nouvelles variantes souligne la nécessité d'une réponse globale, avec un accent particulier sur les personnes non vaccinées. Le FMI a proposé un plan de vaccination à au moins 40 pour cent de la population totale de tous les pays d'ici fin 2021 et 70 % d'ici le premier semestre de 2022.

3. Le monde reste donc sous l'emprise de la pandémie et des défis liés au changement climatique. Les perspectives économiques régionales actuelles en Afrique subsaharienne (ASS) montrent que l'économie de l'Afrique subsaharienne devrait croître de 3,7 % en 2021 et de 3,8% en 2022, appuyée par la reprise du commerce mondial et des cours des produits de base. La croissance moyenne dans les pays couverts par le centre devrait être de 4,8 % en 2021 et de 5,7 en 2022. Cependant, la reprise pourrait être plus lente que dans les pays avancés, creusant davantage l'écart des revenus. Ces perspectives sont exposées à des risques importants, notamment en ce qui concerne l'évolution de la pandémie de COVID-19 et la résilience des systèmes de santé de la région. Globalement, les perspectives de la région seront fonction de la disponibilité de financements supplémentaires et de réformes nationales porteuses de transformations qui permettront de renforcer la résilience (accroissement des recettes, passage au numérique, amélioration de la transparence et de la gouvernance), d'accélérer la croissance à moyen terme, de créer des débouchés pour une vague de nouveaux arrivants sur le marché du travail et d'avancer vers les objectifs de développement durable.

4. Pour accompagner ses pays membres face à ces défis, AFRITAC de l'Ouest continue de leur apporter divers appuis à travers des missions à distance, des formations et des webinaires tout en reprenant des activités en présentiel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

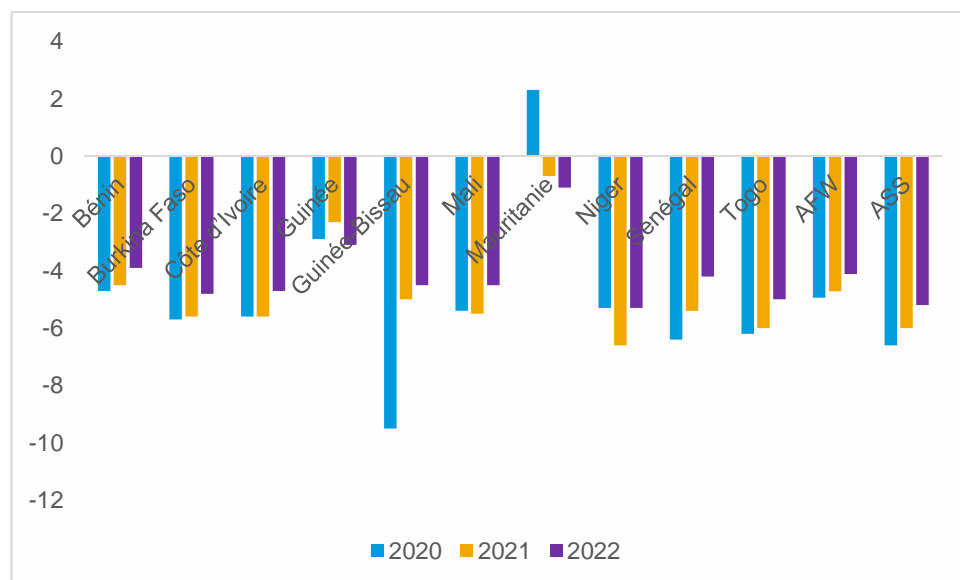
5. Le rapport fait le bilan des activités conduites par le centre de mai 2021 à octobre 2021 et fournit le programme de travail du dernier semestre de l'AF 2022.

Tableau 1. Taux de croissance du PIB réel des pays de l'AFRITAC de l'Ouest (en pourcentage)

	2020	2021	2022
Bénin	3.8	5.5	6.5
Burkina Faso	1.9	6.7	5.6
Côte d'Ivoire	2	6	6.5
Guinée	7.1	5.2	6.3
Guinée-Bissau	-1.4	3.3	4
Mali	-1.6	4	5.3
Mauritanie	-1.8	2.7	5
Niger	3.6	5.4	6.6
Sénégal	1.5	4.7	5.5
Togo	1.8	4.8	5.9
AFW	1.7	4.8	5.7
ASS	-1.7	3.7	3.8

Source : FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

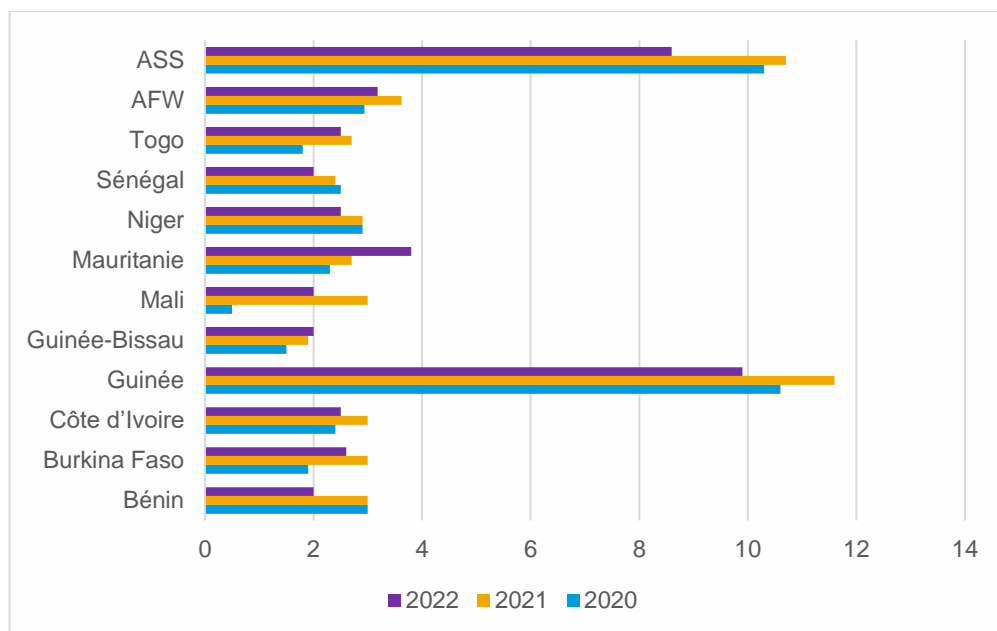
Graphique 1. Solde budgétaire (en pourcentage du PIB)



Source : AFW / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

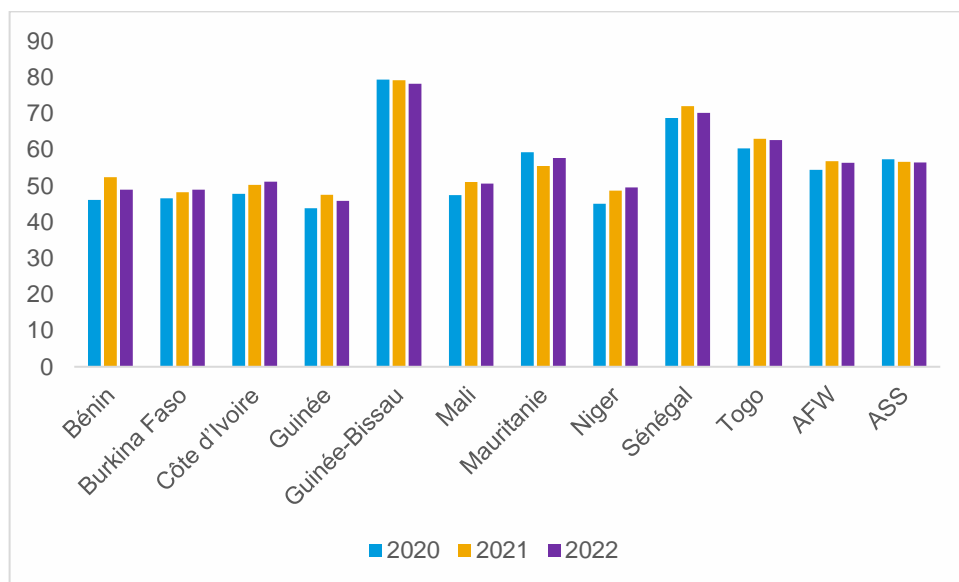


Graphique 2. Variation des prix de 2020 à 2022



Source : AFW / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 3. Evolution de la dette publique (en pourcentage du PIB)



Source : AFW / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

6. **Le Centre a conduit 55 missions sur 73 prévues sur le premier semestre, soit un taux d'exécution de 75% (Tableau 2).** Six webinaires ont été organisés de mai à octobre 2021. Ce taux s'explique par la crise sanitaire, l'instabilité politique dans deux pays, le défi sécuritaire au sahel et la préférence des missions en présentiel de plusieurs bénéficiaires de l'AT. Encore une fois de plus, il convient de remercier les pays qui font des efforts d'organisation pour « accueillir »

les missions à distance, dans les meilleures conditions possibles et qui ont participé aux webinaires organisés par le centre et le FMI.

7. Le Mali, le Togo, le Burkina Faso, la Mauritanie font partie des bénéficiaires ayant reçu plus d'AT en termes de nombre de missions réalisées au premier semestre (Graphique 5).

8. S'agissant de sa politique de communication, AFRITAC de l'Ouest poursuit l'animation et la mise à jour de son site internet, de sa page Facebook en annonçant les activités à venir, en partageant la Gazette trimestrielle ainsi que plusieurs activités du FMI et en mettant en ligne à la disposition des membres du comité d'orientation des comptes-rendus de mission dont une vingtaine a été mise en ligne au cours du premier semestre de l'AF 2022.

Graphique 4. Exécution du programme de travail de l'AF 2022  
(Situation au 31 octobre 2021)

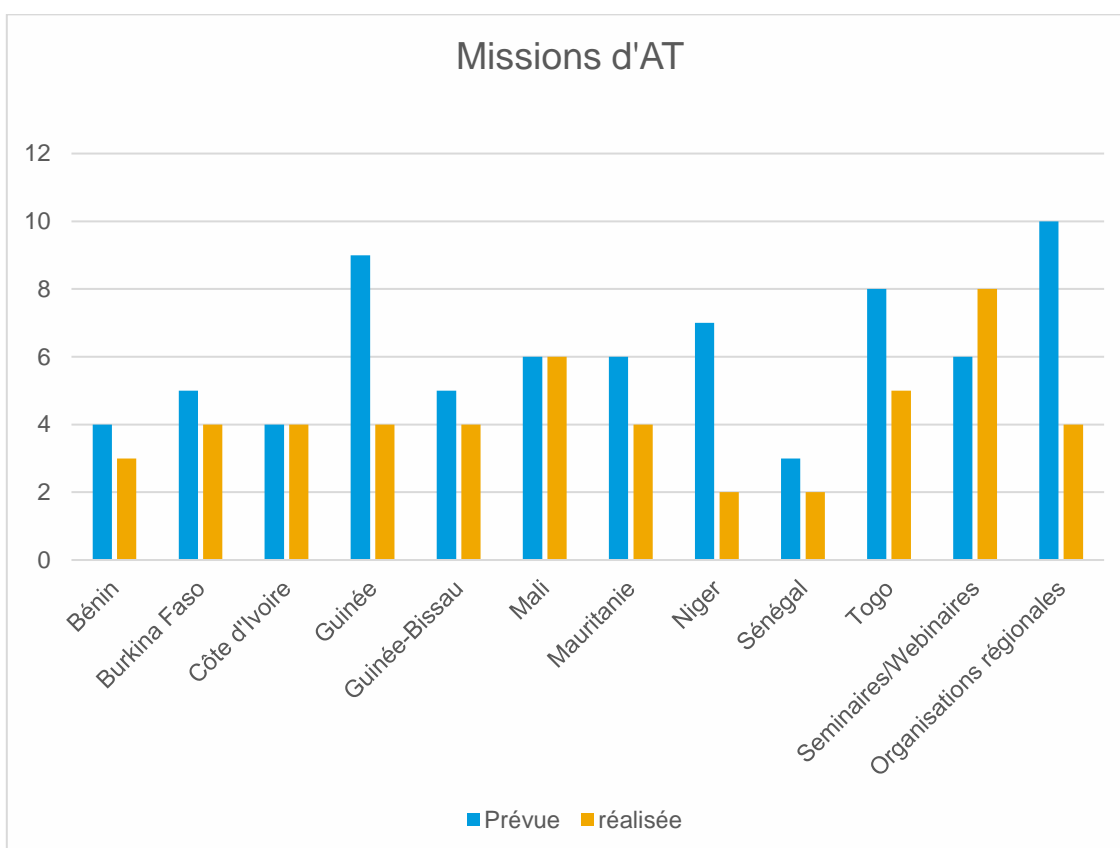


Tableau 2. Exécution du programme de travail AF2022, par domaine (31 Octobre 2021)

Domaine d'activités	Programme initial (nombre de missions)	Programme du premier semestre AF 2022	Missions réalisées AF2022	Taux d'exécution au premier semestre (en pourcentage)
Administration douanière	15	8	8	100
Administration fiscale	24	12	6	50
Gestion des dépenses-Budget	14	10	8	80
Gestion des dépenses-Trésor	16	6	6	100
Statistiques de finances publiques	14	7	4	57
Statistiques du secteur réel	20	9	9	100
Supervision bancaire	22	12	7	58
Analyse macro-budgétaire	16	9	7	78
TOTAL	141	73	55	75

9. Parmi les résultats de l'assistance technique du premier semestre figurent :

- L'identification de quelques risques budgétaires au Bénin ;
- La finalisation du code national des douanes au Mali ;
- La catégorisation et la codification des différentes exonérations de fiscalité indirecte et l'identification des principes à respecter par l'OTR pour définir de nouveaux codes additionnels dans la perspective de l'évaluation des dépenses fiscales au Togo ;
- Le diagnostic des instruments de programmation budgétaire infra-annuels que sont les plans de passation des marchés publics, les plans d'engagement et le plan de trésorerie au Sénégal ;
- La proposition des actions prioritaires pour assurer avec succès le projet de développement de la fonction contrôle après dédouanement et de renseignement au Niger ;
- L'identification de séries trimestrielles de valeur ajoutée brute (VAB) à désaisonnaliser sur la base des métadonnées et des tests de saisonnalité au Bénin ;
- La proposition d'une démarche pour assurer une bonne articulation entre la comptabilité en droits constatés et la comptabilité matière, accompagné d'un projet de guide portant sur cette coordination au Burkina Faso ;
- La revue du projet de premier bilan d'ouverture de l'Etat 2021 du Togo permettant d'en assurer la qualité selon la comptabilité en droits constatés et patrimoniale ;
- La mise en place des mécanismes permettant une exploitation optimale du nouveau texte organique de l'administration fiscale et du premier module de gestion informatisée des obligations déclaratives des grandes et des moyennes entreprises en Guinée.

# I. RESULTATS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE

10. **Cette section décrit les activités conduites pour le compte des bénéficiaires de l'AT du Centre, présente les résultats obtenus au cours de l'AF 2022.** Le programme du second semestre est fourni en annexes au rapport.

## A. Bénin

### Statistiques du secteur réel

11. **Les comptes nationaux du 13 au 17 septembre 2021.** La mission a fourni un appui sur les comptes nationaux trimestriels (CNT) 2017. Compte tenu des retards de livraison des résultats de la réropolation détaillée, l'option d'étalonner les valeurs ajoutées (VA) en volumes directement avec des indicateurs de production a été retenue par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad) pour ses publications des CNT. L'hypothèse à la base d'un étalonnage direct de la VA est la similarité des mouvements de la production, de la consommation intermédiaire (CI) et de la VA d'une branche. Les tests sur les taux de croissance de ces agrégats et des indicateurs n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse. Aussi, la mission a encouragé les cadres de l'INStad à développer les étalonnages de la production et de la consommation intermédiaire (CI) afin d'améliorer le dispositif actuel. Le Bénin dispose de l'indice de la production industrielle et de l'indice du chiffre d'affaires qui sont utilisées pour les activités manufacturières et les services marchands. Les recommandations visent à mieux utiliser ces indices pour le mode de production formel. Pour la partie informelle, l'approche des comptes annuels sera suivie à travers des méthodes de projection mécanique.

12. **Les comptes nationaux du 20 au 24 septembre 2021.** Les séries brutes et désaisonnalisées des comptes nationaux trimestriels (CNT) facilitent la formulation de politiques économiques. Elles permettent d'identifier les points de retournement du cycle économique pour la prise de décision tout en éclairant l'analyse économique et la surveillance du FMI. La mission a aidé l'INStad à identifier une dizaine de séries trimestrielles de valeur ajoutée brute (VAB) à désaisonnaliser sur la base des métadonnées fournies par l'INStad et des tests de saisonnalité. Les effets de jours ouvrables, mesurés avec un calendrier national, ne semblent pas être statistiquement significatifs. Un premier rapport de qualité a été proposé pour évaluer la qualité des ajustements. L'INStad mènera d'autres études pour compléter cette évaluation et étudier la stabilité des ajustements.

### Analyse macro-budgétaire

**Evaluation de la Transparence des Finances Publiques du 28 juin au 19 juillet 2021.** Le Centre a participé à la mission du département des finances publiques du FMI (FAD) d'évaluation de la transparence des finances publiques du Bénin. L'évaluation porte sur 36 principes à travers trois piliers du Code : (I) l'information financière ; (II) les prévisions financières et la budgétisation ; et (III) l'analyse et la gestion des risques budgétaires. Globalement, le Bénin affiche de meilleurs résultats par rapport aux pays de niveaux de revenu et de capacité institutionnelle comparables ayant fait l'objet d'évaluation. Le Bénin a fait des progrès considérables en matière de transparence de la prévision financière et budgétaire, la plupart des pratiques étant satisfaisantes

voire avancées. Plusieurs points forts méritent d'être soulignés : (i) le budget général de l'État couvre toutes les opérations de l'administration centrale et la documentation budgétaire diffusée est exhaustive ; (ii) des perspectives macroéconomiques et macro-budgétaires sur trois ans encadrent la préparation du budget annuel. En revanche, les pratiques en termes d'analyse et de gestion des risques budgétaires sont mitigées. Toutefois, une démarche volontariste est affichée par les autorités en la matière avec la publication d'une déclaration sur les risques budgétaires annexée au projet de loi de finances 2021.

**13. Renforcer l'analyse des risques macroéconomiques, 3-12 novembre 2021.** La mission, conduite par l'AFRITAC de l'Ouest et le Département des finances publiques du FMI a permis de renforcer les capacités dans le domaine de l'identification et de la caractérisation des risques budgétaires au Bénin avec l'outil FRAT (Fiscal Risk Assessment Tool). L'outil a permis notamment d'assurer le succès de l'identification de quelques risques budgétaires choisis à titre d'exemple. Il a permis aussi d'évaluer les mesures d'atténuation mises en place. Les fonctionnalités de l'outil, notamment en termes de comparaisons internationales et de documentation autour des risques, ont également été passées en revue. Enfin, les travaux ont permis de questionner le dispositif de gestion des risques budgétaires et d'identifier les pistes pour son amélioration.

## Gestion des dépenses publiques

**14. Définition d'une méthodologie d'intégration des éléments de rémunérations en nature dans la masse salariale du 2 au 15 novembre 2021.** La mission a effectué une analyse de différenciation de ce qui constitue véritablement un avantage en nature de qui ne l'est pas ainsi que d'une vue globale sur la structuration de la masse salariale. Elle a présenté les bonnes pratiques internationales et recueilli les suggestions des acteurs publics. La mission a co-construit des propositions pour le Bénin avec la Direction générale du budget et les différents ministères rencontrés lors de trois ateliers. Les recommandations incluent la mise en place d'une équipe projet, la construction d'une cartographie, le recensement des avantages en nature par ministère, la définition des règles de gestion ainsi que de la stratégie de mise en place des mesures, la construction des bases de données, l'utilisation des données pour construire les éléments budgétaires et le TOFE, et la préparation des systèmes informatiques supports.

## B. Burkina Faso

### Administration douanière

**15. Renforcement de la gestion, du suivi et du contrôle des exonérations du 18 au 29 octobre 2021.** L'assistance technique fournie a permis d'évaluer la mise en œuvre des mesures recommandées par la mission de septembre 2020, notamment la mise en service du module de gestion et de suivi des exonérations dans SYDONIA WORLD, et a proposé son soutien pour le renforcement des contrôles à la destination finale des marchandises exonérées. L'administration des douanes a poursuivi ses efforts et plusieurs avancées ont été réalisées dont : i) la mise en service complète du système informatisé de gestion des exonérations accompagnée de la formation des commissionnaires en douane et des commissionnaires en douane agréés ; ii) la modification des critères de sélection des déclarations dans SYDONIA WORLD afin de faciliter les échanges et de réduire les contrôles immédiats ; iii) l'élaboration d'un plan d'action et d'un

programme de contrôle des exonérations et régimes suspensifs notamment, pour l'année 2021. iv) l'introduction dans la refonte en cours du code des douanes de nouvelles dispositions concernant les transactions privilégiées ainsi que la création de codes supplémentaires.

16. Malgré ces progrès, certaines faiblesses subsistent dans le suivi et le contrôle des exonérations et des régimes suspensifs. Compte tenu du nombre de transactions enregistrées, trop peu de contrôles a posteriori ont été effectués, malgré d'excellents résultats enregistrés en contrôle différé. La mission a proposé des actions complémentaires pour renforcer le suivi et les contrôles de ces régimes spécifiques.

## Gestion des dépenses publiques

17. **Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés - du 12 au 23 juillet 2021.** La mission avait pour objectif d'appuyer la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), concernant son articulation avec la comptabilité des matières (CM), afin de fiabiliser l'actif du bilan de l'État sur les postes des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des stocks. Elle s'est déroulée conjointement avec la mission du Conseiller résident portant sur l'amélioration de la qualité comptable et la consolidation du compte unique du Trésor.

18. **Les travaux ont permis de proposer une démarche pour assurer une bonne articulation entre la CDCP et la CM, accompagné d'un projet de guide** portant sur cette coordination. Les recommandations formulées visent à instaurer un cadre formel de concertation entre la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) en charge de la CDCP, et la Direction Générale des Affaires Immobilières de l'Etat (DGAIE) en charge de la CM, afin de planifier les travaux techniques à mener conjointement, à revoir et valider en atelier, puis à mettre en œuvre le projet de guide méthodologique d'articulation entre la CDCP et la CM proposé par la mission.

19. Le projet de guide méthodologique d'articulation entre la CDCP et la CM proposé par la mission constitue un support à la mise en œuvre de la démarche. Le plan détaillé du guide a été élaboré conjointement avec les autorités, et a donné lieu à une validation lors d'un atelier technique.

20. **Renforcement de la gestion des risques budgétaires du 22 novembre au 13 décembre 2021.** La mission a rencontré un large spectre d'acteurs pour (i) recueillir les besoins des administrations, (ii) connaître les pratiques actuelles de gestion des risques budgétaires et (iii) commencer à identifier les premiers éléments des risques budgétaires du Burkina. Elle a effectué un atelier avec les autorités pour présenter l'outil d'évaluation des risques budgétaires (*Fiscal Risk Assessment Tool – FRAT*) et pour faire un retour d'expérience des risques budgétaires en Côte d'Ivoire. La mission a proposé des étapes pour la préparation de la première déclaration des risques budgétaire au Burkina. Les autorités travailleront pour faire le premier inventaire des risques budgétaire en utilisant l'outil FRAT dans les prochains mois avec l'appui de l'AFRITAC.

## Statistiques du secteur réel

21. **Les comptes nationaux financiers du 25 octobre au 5 novembre 2021.** Les comptes financiers 2016 des secteurs institutionnels résidents et du reste du monde ont été préparés.

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) poursuivra le rapprochement des capacités et besoins de financement (CBF) issus des comptes de capital et des comptes financiers d'ici décembre 2021. En 2016, des flux négatifs pour toutes les transactions financières, en particulier pour les dépôts, les prêts et les prises de participation ont été trouvés pour les institutions de microfinance. La mission a recommandé à l'INSD de travailler avec la direction de la microfinance pour revoir ces estimations. La quasi-totalité des données nécessaires à l'élaboration des comptes financiers 2017 ont aussi été traitées. Une première comparaison entre les CBF des comptes de capital et des comptes financiers a été entreprise. Cependant, les bilans des sociétés non financières doivent être examinés attentivement par l'INSD. L'INSD poursuivra l'équilibrage des matrices de Qui-a-Qui et le rapprochement entre les CBF des comptes de capital et financiers 2017 pour chaque secteur institutionnel d'ici mars 2022.

## C. Côte d'Ivoire

### Gestion des dépenses publiques

22. **Renforcement de la capacité relative au processus de revue des rapports annuels de performance et de préparation de leur synthèse du 15 mars au 28 juin 2021.** Cet appui s'est inscrit dans le cadre de l'élaboration des projets de rapports annuels de performance (RAP) et du rapport de synthèse par les ministères sectoriels et sous la supervision de la direction du budget, en se calant sur le calendrier budgétaire des travaux, de manière à travailler sur des exemples pratiques et opérationnels. La Côte d'Ivoire a basculé son système de gestion des finances publiques (GFP) en mode budget-de-programme au 1er janvier 2020, en cohérence avec les directives adoptées par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). C'est dans ce contexte que le budget de l'Etat de l'exercice 2020 a été élaboré, adopté et exécuté sous le format des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses, comprenant chacun un projet annuel de performance (PAP) constitué d'indicateurs de résultat mesurables par objectif de politique publique. Les ministères sectoriels ont bénéficié de formations et de canevas sur l'élaboration des RAP, une synthèse des RAP devant par ailleurs être annexées au projet de loi de règlement (PLR) de l'exercice 2020. L'exercice 2020 constitue ainsi le premier bouclage en mode budget programme et l'engagement dans une trajectoire de « chaînage vertueux » entre les PAP et les RAP.

23. Cette mission s'est déroulée sous forme d'ateliers organisés à distance, contexte sanitaire oblige, entre le mois de mars et le mois de juin 2021 et tenus avec les représentants de l'équipe projet de la Direction du Budget. La méthode appliquée a consisté dans un premier temps à rappeler les principes généraux de la démarche de production des RAP : ainsi ont été rappelés les principes de présentation des RAP, de format des objectifs et des indicateurs de performance, de justification des cibles et des résultats finalement constatés. Sur cette base et après un temps d'instruction internes aux services, les projets de RAP et de synthèse ont été soumis à relecture critique. Différentes séances ont été dédiées à cette relecture critique, permettant de prendre en compte les observations formulées par la mission. L'occasion de ces séances de relecture a permis de faire des propositions de simplification, de clarification et de correction pour prise en compte immédiate dans les versions de RAP ou des propositions d'évolution de moyen terme, à faire valoir à l'occasion des prochains PAP/RAP. La mission a élaboré un plan d'action succinct

glissant sur les 4 prochains trimestres 2021-2022, pour la mise en œuvre des RAP et des prochains PAP.

**24. Renforcer le cadre applicable à la gestion des investissements publics du 25 octobre au 5 novembre 2021.** Cette mission virtuelle conjointe de l'AFRITAC de l'Ouest et du Département des Finances Publiques du FMI a porté sur trois domaines majeurs à fort impact potentiel sur la performance des investissements publics de la Côte d'Ivoire : (i) le renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de gestion des investissements publics, (ii) l'amélioration de la gouvernance et de l'efficacité des partenariats public-privé (PPP), et (iii) tracer une voie pour mieux prendre en compte les coûts récurrents liés aux projets d'investissement. Des réunions avec les parties prenantes ainsi qu'un atelier sur les bonnes pratiques internationales, auquel ont participé plus de 40 responsables des principaux ministères (ministère du Plan et du Développement, ministère de l'Économie et des Finances, et ministère du Budget et du Portefeuille de l'État) ont permis à la mission d'élaborer des recommandations adaptées dans ces trois domaines, qui ont été largement appréciées par les autorités.

## Statistiques de finances publiques

**25. Elaboration de la situation consolidée de l'administration publique et perspective d'élargissement des statistiques aux sociétés publiques selon le Manuel de statistiques de finances publiques 2014 du 28 septembre au 1 octobre, et du 11 au 15 octobre 2021.**

L'assistance du centre a permis de constater des progrès notables ces quatre dernières années dans le processus de migration des statistiques de finances publiques de la Côte d'Ivoire aux normes et principes du MSFP 2014. En effet, la Côte d'Ivoire produit régulièrement depuis 4 ans le TOFE de l'administration centrale budgétaire et a entamé l'élargissement aux autres sous-secteurs de l'administration publique. Ainsi, la Côte d'Ivoire élabore les TOF de l'administration centrale budgétaire, de la sécurité sociale, des collectivités territoriales et des unités extrabudgétaires. Il est bon de souligner que le sous-secteur des unités extrabudgétaires, anciennement délimité aux établissements publics nationaux, est progressivement élargi aux autres unités du secteur public n'ayant pas d'activités marchandes.

26. Les autorités ivoiriennes produisent via le comité SFP, depuis 2019, des versions expérimentales annuelles de la situation consolidée du TOFE de l'administration publique. L'appui du centre a également permis de débiter les travaux de sectorisation des unités du secteur public d'une part et de mettre à la disposition des compilateurs de SFP, un outil pour la production du TOFE des sociétés publiques. Ainsi, à moyen terme, il est projeté la production de la situation des transactions du secteur public.

En outre, les avancées constatées ces dernières années, ont permis d'entamer l'intégration des opérations non monétaires dans les statistiques de finances publiques.

## Analyse macro-budgétaire

**27. Approfondir l'analyse et les prévisions conjoncturelles, du 18 au 26 novembre 2021.**

La mission a relevé certaines avancées dans la mise en œuvre des recommandations des précédentes missions. En particulier, la DPPSE a entamé les analyses des tendances des séries conjoncturelles. La formation a consisté en un rappel et l'approfondissement des notions abordées lors du précédent séminaire à savoir : (i) l'importation des données, (ii) la production de graphiques, (iii) la désaisonnalisation en appliquant la méthode X13, (iv) l'analyse et



l'interprétation des résultats, (v) l'exportation des résultats de la désaisonnalisation et (vi) la création d'un calendrier spécifique. Les différents points ont fait l'objet de travaux pratiques.

## D. GUINEE

### Administration douanière

28. **Appui au renforcement de la fonction d'évaluation des biens du 16 au 27 août 2021.** La mission a porté sur l'appui au renforcement de la fonction d'évaluation des biens et la finalisation de l'opérationnalisation des outils d'aide à la décision pour la mise en œuvre de la valeur transactionnelle. L'évaluation des mesures préconisées est positive mais peut être améliorée. La Direction Générale des Douanes (DGD) s'est efforcée de mettre en œuvre plusieurs mesures: (i) Le Comité de Pilotage et de Suivi a tenu des réunions de travail pour piloter la stratégie adoptée en novembre 2019 ; (ii) la Value Unit a commencé à exercer pleinement ses responsabilités ; (iii) en termes de revenus, les résultats obtenus pour les cinq produits, sous réserve de l'application systématique de la valeur transactionnelle, sont encourageants ; (iv) la douane a engagé des efforts dans la gestion automatisée des risques ; (v) les services de l'APC ont également investi dans la maîtrise de la fonction d'évaluation ; (vi) le programme de formation est sur la bonne voie malgré des ressources limitées ; (vii) les mesures relatives au volet communication ont été globalement prises en compte ; (viii) La rétroaction du secteur privé sur l'application efficace de la valeur de transaction est positive.

29. Cependant, des marges d'amélioration existent encore pour consolider et compléter la stratégie de renforcement de la fonction d'évaluation en douane : (i) Les agents des douanes doivent encore faire des efforts pour optimiser les rapports d'audit, (ii) l'évaluation des performances des agents des douanes et des bureaux pilotes a été retardé, (iii) l'absence de sanctions pour les violations de l'évaluation en douane est très préjudiciable au respect des valeurs déclarées et à une mobilisation plus efficace des recettes budgétaires, et (iv) les outils d'appui à l'application de la loi ne sont pas encore disponibles.

### Administration fiscale

30. **Mission du Département des finances publiques (FAD) du FMI, 28 avril - 12 mai 2021.** La mission s'inscrivait dans le cadre de la mise à jour de la stratégie de réforme de la DGI, compte tenu des nouvelles ambitions de développement du pays et du contexte pandémique actuel. Elle a permis de constater les progrès accomplis depuis la mission FAD de 2018, notamment l'adoption d'un texte organique conforme aux standards, avant la transformation de la Direction nationale des impôts en Direction générale, puis la désignation de nouveaux responsables sur la base de ce cadre rénové, la promulgation du nouveau code général des impôts et du livre des procédures fiscales, l'opérationnalisation des téléprocédures et la mise en production de la première version du module informatique de gestion. Sur le segment des opérations fiscales, le nombre de grands contribuables fidélisés a progressé de 20% et celui des moyens contribuables a triplé sur la période. Une commission d'admission en non-valeurs des cotes irrecouvrables a été créée pour faciliter l'apurement des arriérés fiscaux. Malgré ces progrès, d'importantes marges restent à réaliser pour atteindre les objectifs d'une modernisation intégrale de la DGI et la maîtrise du système fiscal. À titre d'illustration, les cadres récemment nommés sont peu outillés au pilotage et doivent surmonter des contraintes logistiques. De

nombreux sous-traitants miniers refusent de se soumettre aux formalités de fiscalisation, le contrôle fiscal reste faible et la gestion des arrières demeure un défi. Enfin, le poids des exonérations et les pratiques de prix de transfert érodent les recettes fiscales issues du secteur minier. Au regard de ces défis, une nouvelle stratégie de modernisation a été discutée avec les autorités. Elle est bâtie autour de la consolidation des capacités du nouveau staff, afin de mieux porter les réformes et le pilotage des missions, l'exploitation optimale des acquis de la digitalisation, le renforcement des opérations fiscales et la refondation de la gestion fiscale du secteur minier.

**31. Appui à la mise en œuvre du texte organique et à la gestion informatisée des opérations fiscales du 30 août au 17 septembre 2021.** La mission a permis de constater deux avancées importantes dans la mise en œuvre du plan de réforme de la Direction générale des impôts (DGI). Les responsables désignés en mars 2021 sur la base du nouveau texte organique soutenu par le centre sont ainsi rentrés en activité et la première version du module de gestion des contribuables du logiciel SAFIG a été mise en service, après le déploiement en septembre 2020 de la plateforme des téléprocédures. Néanmoins, des marges de progression importantes restent à réaliser par les directeurs centraux pour assimiler les principes de pilotage d'une administration fiscale moderne. Par ailleurs, l'engouement des agents pour le SAFIG ne suffit pas à dissimuler l'absence d'outils de suivi et de contrôle interne, le déficit de gouvernance du projet et les ajustements à opérer pour permettre à ce logiciel d'adresser les risques que constituent entre autres les 85% des immatriculés refusant de se soumettre aux formalités de fiscalisation, la hausse de 29 à 39 % des déclarations non-utiles des grandes entreprises et celui de leur stock d'arriérés de 12 %. Compte tenu de ces défis, un projet d'instruction simple, décrivant le nouveau cadre de gestion de la performance imposé par le texte organique a été préparé, ainsi qu'un plan pluriannuel de renforcement du pilotage et un extrait du futur fascicule « Texte organique : mode d'emploi ». Pour optimiser l'utilisation de SAFIG, une « matrice de suivi des tâches » a été proposée aux agents et des solutions ont été conçues pour résoudre 6 défis à court terme. À la demande des autorités, un plan de redressement du contrôle fiscal a été préparé. La stratégie de collaboration avec les autres partenaires assistant la DGI a été discutée. Enfin, un nouveau cadre de concertation restreint a été expérimenté avec les Directeurs généraux. Il a permis de bâtir une « feuille de route » dont les priorités sont (i) la finalisation de l'instruction sur la performance, (ii) le déploiement des plans de renforcement du pilotage et (iii) de contrôle fiscal, ainsi que (iv) la réactivation de la gouvernance du projet d'informatisation.

## Supervision et restructuration bancaires

**32. Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) – Réglementation et supervision bancaires, exigences de fonds propres des banques, du 14 au 25 juin 2021.** La BCRG est engagée dans une démarche générale de révision du cadre réglementaire applicable aux établissements de crédit présents en République de Guinée, et vise tout particulièrement à l'adoption des standards internationaux définis par le Comité de Bâle pour le Contrôle bancaire et connus sous l'appellation générique Bâle II / Bâle III. Dans cette perspective, la mission réalisée à distance sous la forme d'un atelier collaboratif, a examiné les conditions dans lesquelles les textes bâlois concernant la définition des fonds propres des banques ou le calcul des exigences de fonds propres pourraient être transposés dans le cadre réglementaire local.

**33.** Capitalisant sur les résultats obtenus lors de précédentes interventions, la mission a permis de finaliser une définition des fonds propres respectueuse des principes internationaux et a permis d'avancer significativement sur les sujets de calcul des exigences de fonds propres,

lesquelles devraient à l'avenir adresser l'ensemble des risques usuels dans ce domaine (risque de crédit, risque opérationnel et risque de marché). A l'issue de la mission, un avant-projet d'Instruction a été rédigé, lequel devra être revu lors d'une prochaine mission et complété sous l'angle du reporting pour pouvoir, ensuite, être soumis pour consultation à la profession bancaire. Dans le même temps, un point d'étape a été réalisé quant à l'avancée du projet d'adoption de la norme comptable internationale IFRS9, lequel se déroule suivant le calendrier prévu.

**34. Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) – Implémentation de la norme comptable internationale IFRS 9 et du calcul de pertes de crédit attendues, du 25 au 29 octobre 2021.** Dans le cadre de sa participation à la Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest, laquelle conduit à une harmonisation des cadres réglementaires au sein de la zone, la BCRG conduit un projet d'implémentation de la norme comptable internationale IFRS 9, qui concerne les principes de comptabilisation des instruments financiers, en ce compris les éventuelles dépréciations associées. Une première mission, réalisée en mars 2021, avait permis de formaliser de premiers projets de textes. Sur cette base, une consultation des banques guinéennes a été organisée dont les résultats ont été analysés lors de cette mission de suivi, réalisée de manière virtuelle du 25 au 29 octobre 2021. La mission a permis de revoir les projets de textes à l'aune des commentaires émis par la profession bancaire, ainsi que d'analyser l'état de préparation des banques dans la perspective d'une implémentation de la norme au 1<sup>er</sup> janvier 2023. A cet égard, une majorité d'établissements guinéens appartiennent à des groupes recourant d'ores et déjà au référentiel IFRS et devraient pouvoir, avec l'appui de leur groupe, mettre en œuvre cette réforme ; les autres établissements, de taille réduite, devront vraisemblablement utiliser les possibilités de simplification prévues par la norme. Les modalités d'accompagnement des banques ont également été définies, au travers de fiches individualisées.

**35. Supervision et régulation financières du 25 au 29 octobre 2021.** L'objectif de cette mission était de faire le point sur l'état d'avancement du projet de mise en œuvre de la norme comptable internationale IFRS9, qui a été lancé en février 2021. A ce stade, deux projets réglementaires ont été diffusés aux banques guinéennes, qui ont fait part de leurs commentaires à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La mission a examiné les commentaires formulés par les banques sur ces projets, qui ont été préparés en mars dernier et leur ont été transmis à la mi-juillet. Ces textes ont été amendés en tant que de besoin et vont pouvoir être soumis à la validation des Hautes Autorités de la BCRG. Elle a également utilisé les réponses fournies par différentes banques au questionnaire, envoyé à la même date, sur leur état de préparation et les difficultés rencontrées pour affiner les stratégies d'accompagnement des banques dans la mise en œuvre d'IFRS9 afin de garantir le respect de l'échéance fixée. Enfin, un point a été fait sur l'avancement des travaux relatifs à la mise en œuvre de la réforme du ratio de solvabilité.

## E. Guinée-Bissau

### Administration douanière

**36. Renforcement de la surveillance douanière du 25 octobre au 5 novembre 2021.** L'objectif de cette mission était d'une part, (1) d'évaluer la capacité des structures administratives douanières existantes à assurer la couverture des missions assignées à la fonction « surveillance », et d'autre part, (2) d'évaluer les moyens et les types de formation requis par les services d'inspection douanière.

37. La mission a d'abord travaillé avec un groupe d'une vingtaine de personnes représentant toutes les structures impliquées, pour la plupart, dans la lutte contre la fraude (port, aéroport, frontières terrestres et intérieur du pays). Un atelier portant sur une étude de cas sur la surveillance douanière en Guinée-Bissau a été organisé. Une formation sur la catégorisation des infractions douanières en cas de contentieux a également été dispensée, sur la base du projet de code des douanes en attente d'approbation, qui a été réalisée avec l'appui du FMI.

38. Après une description de la capacité et des résultats actuels de la surveillance douanière, la mission a proposé un certain nombre de réformes et de mesures pour améliorer l'efficacité des unités douanières, selon quatre axes.

## Gestion des dépenses publiques

39. **Renforcer la qualité des documents de programmation pluriannuelle de dépenses (DPPD) du 13 au 26 octobre 2021.** La mission, conjointement réalisée avec le conseiller résident en analyse macro-budgétaire, a examiné l'état des lieux en matière de développement d'une approche budgétaire pluriannuelle et élaboré un guide DPPD. Elle a pu en discuter avec les ministères centraux et cinq ministères sectoriels (de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; de l'infrastructure, de l'habitat et de l'urbanisme ; de l'agriculture et du développement rural ; des ressources naturelles et de l'énergie ; et de la santé publique). La mise en place des DPPD implique un grand nombre d'acteurs. Il est nécessaire de procéder par groupes de ministère pour en garantir un pilotage effectif et développer un processus d'apprentissage par l'expérience. Une première vague (cinq ministères) commencerait la préparation des DPPD en 2022 pour produire un DPPD 2023-2024 à titre de test. La deuxième vague engagerait la production des DPPD en 2023 et une troisième vague en 2024. La mission a proposé un calendrier 2021 – 2022 pour les travaux immédiats ainsi qu'une stratégie 2022 – 2026 sur les réformes relatives à la programmation pluriannuelle dans l'optique de la mise en œuvre du budget en mode programme en Guinée-Bissau.

## Statistiques du secteur réel

40. **Les comptes nationaux annuels (CNA) 2018 du 13 au 29 septembre 2021.** Les comptes nationaux annuels (CNA) définitifs 2018 ont été finalisés et les estimations provisoires des CNA 2019 améliorées. Les tableaux de publication des comptes nationaux 2018 et 2019 ont été mis à jour. La mission a recommandé à l'INE d'examiner, valider et publier les résultats des CNA 2018-2019 dans ses délais les meilleurs. L'élaboration ponctuelle des CNA reste aussi un défi pour l'INE. Ainsi, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour la compilation des CNA définitifs 2019 et provisoires 2020. D'une manière générale, les capacités techniques et institutionnelles du système statistique national devraient être renforcées afin de garantir la disponibilité des données sources nécessaires à l'élaboration des CNA. En particulier, les statistiques d'entreprises, doivent être améliorées pour un meilleur suivi du secteur des sociétés non financières et financières. Le renforcement des effectifs et de la capacité technique de l'équipe des CNA doit être poursuivi.

## Analyse macroéconomique et budgétaire

41. **Opérationnaliser le cadrage macro budgétaire à moyen terme, 13-26 octobre 2021.** La mission, conjointement réalisée avec la conseillère résidente en gestion budgétaire, a permis d'encadrer les travaux d'élaboration du Document de programmation budgétaire et économique

pluriannuelle (DPBEP) test pour la période 2022-2024. La mission a procédé à la revue des informations disponibles pour le DPBEP, et aidé l'équipe mise en place par la Direction générale du budget au remplissage des tableaux et des illustrations du DPBEP et à l'accompagnement à la rédaction du DPBEP. A la fin de la mission, un draft de DPBEP a été rendu disponible mais les appuis se poursuivront au cours des semaines à venir pour finaliser les travaux et renforcer les capacités à l'utilisation de l'outil d'allocation budgétaire à moyen terme.

42. Les réflexions en vue de l'opérationnalisation de la programmation budgétaire pluriannuelle ont été conduites également aux fins d'un basculement au budget ont été menées et ont conduit à proposition d'une feuille de route.

## F. Mali

### Administration douanière

43. **Mali – Examen du projet de texte instituant le code national des douanes du 3 au 11 mai 2021.** Le but de cette mission était de : (1) examiner le projet de code des douanes en vue de s'assurer qu'il répond aux besoins existants et prévisibles de modernisation de l'administration douanière, en tenant compte des règles internationales (OMC et OMD) , les engagements régionaux (CEDEAO et UEMOA), et les priorités maliennes, notamment en termes de recouvrement des recettes, y compris pour les spécificités des produits pétroliers ; et (2) analyser le projet de décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'administration des douanes et proposer les améliorations nécessaires. Pour mettre le code en conformité avec les objectifs définis, la modification de 68 articles a été recommandée, ainsi que l'insertion de 13 nouveaux articles et la suppression de 6 articles. Après examen de ces recommandations, l'administration des douanes les a transmises pour observations aux décideurs.

44. Concernant le décret portant organisation et fonctionnement de l'administration douanière, des recommandations ont été formulées pour renforcer les services chargés de : (1) l'application des mesures de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges introduites dans le code des douanes ; et (2) l'évaluation des risques dans le cadre de la lutte contre la fraude. Ces recommandations sont en cours d'examen par l'administration des douanes.

45. **Mali – Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 12 au 23 juillet 2021.** La mission visait à évaluer les avancées réalisées pour appliquer la valeur transactionnelle et réussir sa sortie du Programme de vérification des importations, assister à la mise en place des réformes nécessaires à l'application de la valeur transactionnelle y compris la transition confiée au Centre d'Expertise Technique (CET) initiée et mise en place par le prestataire de services BIVAC. Les travaux ont permis de noter que les activités du Groupe Projet sur la réappropriation de la fonction évaluation en douane dont l'objectif principal est de développer toutes les actions nécessaires (structurelles, techniques et informatiques) pour une meilleure application de la valeur transactionnelle en 2023 ont connu des avancées importantes depuis mars 2020. L'élaboration de la base de données sur la valeur en douane est complétée pour les produits ciblés. En vue de la configuration du module Valeur dans SYDONIA World, des codes de spécificité tarifaire (CST) ont été créés pour chacune des 56 positions tarifaires. Le Mali a mis fin au Programme de Vérification des Importations (PVI) avant embarquement pour le remplacer par un nouveau programme, soit le Programme Moderne de Contrôle des importations (PMCI).

Toutefois, il y a un risque élevé de chevauchements entre le CET et la Direction du Renseignement et des enquêtes douanières (DRED) ainsi qu'avec la Division de la Valeur. Il est prévu que le CET soit rattaché directement au Directeur général. Il est recommandé que le CET soit intégré à la DRED afin de minimiser les chevauchements et doublons. L'établissement d'une base de données sur la valeur au CET ainsi qu'à la Division de la valeur ne pourra créer que confusion et chevauchement. Quoiqu'il en soit, les responsabilités entre ces services devront être clairement énoncées et parfaitement encadrées auprès des usagers et du personnel de la DGD.

## Administration fiscale

46. **Mali – Elargir et Renforcer la collecte et l'utilisation du renseignement fiscal du 19 au 30 Juillet 2021.** Cette mission avait pour objet de renforcer les capacités de la DGI malienne dans la détection et la lutte contre la dissimulation d'activités économiques à partir du renseignement. Elle répondait à une demande exprimée par plusieurs services de la DGI malienne ayant des activités de contrôle fiscal.

47. La bonne maîtrise de l'assiette fiscale constitue un défi majeur pour toute administration fiscale. Son atteinte suppose de disposer à la base de l'information le plus large possible sur les flux de circulation des richesses, les situations patrimoniales ainsi que leurs contreparties financières. Ce défi est accru dans un contexte de grande informalité de l'économie qui offre la possibilité à des entreprises réalisant parfois des volumes d'activités conséquents de se dissimuler facilement soit en restant totalement occultes ou en s'acquittant de formalités fiscales minimales calculées sur les bases forfaitaires à l'instar des très petits contribuables.

48. Dans ce contexte, la détection de la fraude fiscale à partir d'informations revêt un enjeu essentiel pour limiter les risques immédiats de pertes de recettes fiscales (BIC, TVA) mais aussi pour renforcer la crédibilité de l'administration fiscale et le caractère dissuasif de son action auprès de tous les contribuables et limiter les risques de son développement. Les nouvelles technologies permettent désormais de procéder à la mise en relation de multiples sources de données à des fins de recoupements permettant un traitement automatisé ou individualisé d'informations discordantes. L'enrichissement de l'information et son rapprochement avec de multiples sources.

49. La visite a notamment permis de :

- (1) Discuter de l'importance et du rôle du renseignement fiscal dans la lutte contre la fraude et la dissimulation d'activités imposables ;
- (2) Evaluer les difficultés rencontrées par les services de contrôle dans l'utilisation du renseignement fiscal ;
- (3) Formuler des conseils et recommandations pour une plus grande efficacité dans la collecte et l'utilisation du renseignement fiscal ;
- (4) Proposer une stratégie de renforcement du renseignement ;
- (5) Formuler des conseils et recommandations pour renforcer le pilotage du renseignement fiscal ;

(6) Proposer un plan d'action visant élargir et améliorer l'utilisation du renseignement fiscal.

50. **Elargir et Renforcer la collecte et l'utilisation du renseignement fiscal du 19 juillet au 26 août 2021.** L'appui avait pour objet de renforcer les capacités de l'administration des impôts dans la détection et la lutte contre la dissimulation d'activités économiques à partir du renseignement.

51. Les travaux ont permis de discuter de l'importance et du rôle du renseignement fiscal dans la lutte contre la fraude et la dissimulation d'activités imposables ; évaluer les difficultés rencontrées par les services de contrôle dans l'utilisation du renseignement fiscal ; formuler des conseils et recommandations pour une plus grande efficacité dans la collecte et l'utilisation du renseignement fiscal ; proposer une stratégie de renforcement du renseignement ; formuler des conseils et recommandations pour renforcer le pilotage du renseignement fiscal ; et proposer un plan d'action visant à élargir et améliorer l'utilisation du renseignement fiscal. L'utilisation élargie du renseignement fiscal à des fins de croisement automatisées d'informations provenant de sources multiples constitue un enjeu majeur pour l'élargissement de l'assiette fiscale, l'identification des risques et la lutte contre la fraude.

52. **Accompagnement de la DGI malienne dans la mise en place des centres des moyennes entreprises de 15 au 29 septembre 2021.** Cette troisième mission à distance de l'AFRITAC pour accompagner la DGI malienne dans la mise en place des centres des moyennes entreprises (CIMEs) visait à :

- Évaluer la mise en œuvre de la réforme des CIMEs, notamment à travers l'exécution d'une feuille de route ou « Pas à pas » et d'un tableau de bord proposé au terme de la dernière mission ;
- Proposer des aménagements éventuels et formuler des conseils pour pallier les éventuelles difficultés rencontrées ;
- Evaluer les incidences attendues sur les objectifs de recettes des CIMEs à la suite des transferts de dossiers opérés conformément aux règles de segmentation de la population fiscale ;
- Apprécier les incidences des transferts de dossiers opérés sur la structuration de la segmentation de l'ensemble de la population fiscale ;
- Proposer des mesures pour renforcer la gestion fiscale des moyens contribuables.

53. La mission aura permis de faire le point sur les progrès réalisés dans la conduite de cette réforme (tenue d'une commission sur le transfert des dossiers, effectivité dans les transferts des dossiers opérés, freins rencontrés et appréciation des incidences de la réforme sur les objectifs de recettes des services).

## Gestion des dépenses publiques

54. **Appui à l'élaboration des états financiers du 21 juin au 2 juillet 2021.** L'objectif de la mission était d'appuyer les services de la Direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique (DNTCP) dans l'élaboration des états financiers, de contribuer à leur fiabilisation et de

faire l'état d'avancement de la réforme comptable dans le cadre du passage à la comptabilité en droits constatés.

**55. L'avancée de la réforme comptable s'est traduite par la production d'états financiers en mode CDCP pour l'exercice 2018.** La mission a permis de constater plusieurs avancées relatives à la mise en œuvre de la CDCP. Le cadre réglementaire entourant la production du Bilan d'ouverture (BO) et des états financiers est complet et stabilisé. Le projet de modernisation en cours du SI comptable (AICE 2) se poursuit avec plusieurs nouveaux modules permettant d'adapter l'application à la comptabilité en droits constatés et à la gestion de la trésorerie. L'assainissement des comptes antérieurs au 01/01/2018 reste une des actions prioritaires à mener avant la fin 2021. L'apurement préalable des comptes est l'un des principaux pré requis dans le cadre de production des états financiers en mode CDCP afin d'atteindre un niveau de qualité et de lisibilité des comptes satisfaisants. Selon les meilleures pratiques, le premier BO doit être présenté après assainissement préalable des postes du haut du bilan (actif immobilisé et au passif les dettes financières) et ceux relatifs au bas du bilan (mouvements internes de fonds et transferts entre comptables, créances, dettes non financières, comptes d'imputation provisoire). Le rapport d'assainissement a été validé au sein de la DNTCP en 2020 mais une approbation formelle au niveau du MEF est indispensable pour pouvoir procéder à l'apurement des comptes. La production du projet de BO a mis en exergue la nécessité de resserrer les liens avec l'ensemble des contributeurs à la production des états financiers.

**56.** La mission s'est concentrée sur la revue détaillée du BO au 1er janvier 2018, et au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018, et l'état annexé des comptes, afin d'identifier les principales améliorations à prévoir pour la clôture des comptes des exercices 2019 et suivants.

## G. Mauritanie

### Statistiques de finances publiques

**57. Relance des activités de production des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) et mise en place d'une équipe TOFE du 9 au 20 Août 2021.** L'appui du centre a permis de relancer le processus de migration des statistiques aux normes et principes du MSFP 2014. En effet, face aux retards constatés ces dernières années par la Mauritanie, le centre a mis en place, en collaboration avec les premières autorités de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, une équipe technique en charge de la compilation des statistiques de l'administration centrale budgétaire. La séance de formation et les séances techniques qui s'en ont suivies, ont permis de débiter les travaux d'affinement de la table de passage. De même, l'outil de compilation des opérations financières du sous-secteur des collectivités territoriales a fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour. Le TOF du sous-secteur des collectivités locales est régulièrement produite et la situation des transactions des exercices de 2016 à 2019 sont disponibles.

**58.** La mise à disposition de l'outil de compilation des statistiques de l'administration centrale budgétaire, facilitera la production du TOFE dudit sous-secteur dans le courant de l'exercice budgétaire 2022.



## Statistiques du secteur réel

59. **Rénovation de l'Indice de la production industrielle (IPI) du 14 au 25 juin 2021.** La mission auprès de l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE) de la Mauritanie a contribué aux travaux de rénovation de l'IPI. Cette rénovation devrait permettre de mettre à jour les entreprises, les produits et leurs pondérations pour mieux refléter la structure industrielle actuelle de la Mauritanie. Spécifiquement, la mission a fourni de la formation sur la méthodologie du calcul et d'analyse de l'IPI et produit un calendrier de production de l'IPI rénové. Elle a également pourvu à la formation sur les enquêtes de conjoncture portant sur les soldes d'opinion des chefs d'entreprise, et élaboré un plan d'action pour la mise en place d'une telle enquête.

60. **Mise en place des comptes nationaux trimestriels du 26 juillet au 10 août 2021.** La mission a poursuivi le développement de la maquette de calcul des comptes nationaux trimestriels initiée en novembre 2020. L'ensemble des tests couvrant toutes les branches d'activité de fabrication et de services ont été examinés. Cette revue a porté sur les tests des indicateurs de haute fréquence (IHF) et la sélection des méthodes de trimestrialisation. L'ANSADE devra finaliser tous les tests des IHF avant l'utilisation de la maquette pour l'estimation rétrospective des CNT sur la période 2014-2020 d'ici décembre 2021. La mission a recommandé à l'ANSADE d'accorder de la priorité à la rédaction de la note méthodologique des comptes nationaux annuels et trimestriels et à l'amélioration de la méthodologie des comptes nationaux annuels provisoires. Les comptes nationaux trimestriels apporteront une information plus actuelle que les comptes nationaux annuels et plus synthétique que les indicateurs conjoncturels disponibles. Ils contribueront ainsi à améliorer la formulation de politiques économiques plus adaptées à la situation économique.

## Supervision bancaire

61. **Banque centrale de Mauritanie (BCM) – Réglementation et supervision bancaires, du 12 au 23 juillet 2021.** La mission a été, pour l'essentiel, consacrée à la revue de différents textes d'application de la Loi bancaire et de la récente loi portant sur les services de paiement et de monnaie électroniques. En particulier, ont été revus, et pour une large part, finalisés des projets d'Instructions portant sur la gouvernance des banques, les ouvertures d'agences et de bureaux de représentation, les services de transfert de fonds ainsi que les services de paiement. Des projets de texte ont été remis à la BCM à l'issue de la mission. Une part des travaux a également porté sur l'analyse de la mise en œuvre de la réforme du mode de calcul des exigences de fonds propres, entré pleinement en vigueur en 2020 et aux préoccupations soulignées par la BCM quant à la supervision des assurances, responsabilité récemment prise en charge et pour laquelle un projet de feuille de route a été élaboré.

## H. Niger

### Administration douanière

62. **Niger- Renforcement des capacités dans le domaine du contrôle après dédouanement (PCA) du 25 octobre au 5 novembre 2021.** La mission s'est concentrée sur l'évaluation des actions de développement de la fonction de contrôle après dédouanement et de renseignement et sur l'appui à la conception et à la mise en œuvre d'un programme de contrôle après dédouanement. Aucun progrès significatif n'a été réalisé dans la mise en œuvre des mesures proposées par la visite de juillet 2019. Cependant, la mission a noté deux initiatives encourageantes qui constitueront à terme des opportunités pour améliorer l'efficacité du système PCA : (1) la mise en place d'un cadre d'échange de données avec les services fiscaux et (2) l'enregistrement systématique des litiges de tous les départements de SYDONIA.

63. La réalisation dans les délais des actions prioritaires suivantes est un prérequis pour assurer avec succès le projet de développement de la fonction PCA et de renseignement :

- Créer un comité de surveillance ;
- Restructurer et renforcer la Direction en charge de la PCA et du renseignement ;
- Améliorer les outils réglementaires et informatiques ;
- Renforcer les capacités des agents et communiquer sur la fonction PCA.

### Gestion des dépenses publiques

64. **Appui à la consolidation du compte unique du Trésor (CUT) et à la gestion de la trésorerie du 31 mai au 11 juin 2021.** La mission avait pour but d'appuyer la consolidation du compte unique du Trésor mis en œuvre depuis 2018, la gestion de la trésorerie, et la transition à la comptabilité en droits constatés et patrimoniale. Les principaux constats montrent que depuis juin 2020, la consolidation du CUT, la modernisation de la gestion de la trésorerie, et la transition vers la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP) ont connu peu d'avancées marquantes et que des zones de faiblesses subsistent, rendant nécessaire la poursuite d'un plan d'actions prioritaires.

65. Sur la consolidation du CUT, la liste des autres comptes du Trésor à la BCEAO - autre que le CUT et les comptes des comptables reliés au CUT - n'a pas pu être établie, ce qui n'a pas permis d'examiner la possible rationalisation des comptes du Trésor à la BCEAO, et d'envisager le cas échéant leur reversement au CUT, s'ils sont devenus sans objet ou inutiles. La dynamique de centralisation de la liquidité des établissements publics au sein du CUT qui existe depuis 2018 s'est maintenue, mais doit désormais être assortie d'un mécanisme plus fort de contrôle de la DGTCP sur les éventuelles ouvertures de comptes dans les banques commerciales par les établissements publics et le suivi des dérogations accordées. Il n'existe pas encore de codification partagée des flux de trésorerie entre tous les acteurs de la chaîne de la gestion de la trésorerie, ce qui rend difficile la réconciliation des opérations entre le gestionnaire de la trésorerie et la comptabilité.

66. Sur la gestion de la trésorerie, la coordination existante entre les deux principaux acteurs de la gestion de la trésorerie doit se renforcer. La composition du Comité de trésorerie a récemment évolué vers un comité stratégique de gestion de la trésorerie (CT), alors qu'il n'existe pas de comité technique de suivi de la trésorerie.

67. S'agissant de la transition vers la comptabilité en droits constatés, la balance générale des comptes de 2020 a été produite et est en cours de finalisation par la DGTCP afin de produire le compte général de l'Administration des Finances 2020 (CGAF 2020) joint au projet de loi de règlement. Depuis 2018, l'enregistrement des dépenses se fait à la liquidation, sur la base du nouveau plan de comptes de l'Etat, cependant la transition vers la CDCP avec la préparation du bilan d'ouverture peine à avancer.

## I. Sénégal

### Administration douanière

68. **Renforcement de la fonction valeur du 27 avril au 7 mai 2021.** La mission a permis de noter que les mesures proposées pour mettre en œuvre la valeur transactionnelle pour sécuriser les revenus, telles que proposées par la visite d'avril 2019, ont progressé dans plusieurs domaines. L'administration a repris ses prérogatives en matière de classement tarifaire et d'évaluation en douane au 1er janvier 2021 ; une nouvelle Direction du renseignement, de l'analyse du risque et de la valeur (DRAV) regroupant les services d'aide à la valorisation a été créée par décret ; la section d'audit après dédouanement a bénéficié de personnel supplémentaire ; des mesures concrètes ont été prises pour le développement des outils informatiques.

69. Malgré ces progrès, certaines faiblesses subsistent et la mission a formulé des recommandations avec des mesures de mise en œuvre pour améliorer l'application de la valeur transactionnelle et sécuriser les revenus. La nouvelle «Direction du renseignement, de l'analyse du risque et de la valeur», plus précisément le Bureau d'évaluation, doit être mis en place le plus rapidement possible pour soutenir les opérations; la Commission de règlement des litiges douaniers doit être activée pour traiter tous les litiges (valeur, origine, classement tarifaire) découlant des observations faites par les agents; le Comité de Suivi et de Gestion (CSG) doit être associé à la réussite de la stratégie de réappropriation de la fonction de valorisation avec une série d'indicateurs pour soutenir son action. Les bases légales et réglementaires qui établissent et fixent les termes de la déclaration préalable à l'importation doivent être révisées et son application rigoureusement contrôlée ; la DGD doit développer une stratégie pour atténuer progressivement le secteur informel et accroître la conformité ; un programme de décision anticipée doit être mis en œuvre pour soutenir le rétablissement de l'évaluation en douane.

### Gestion des dépenses publiques

70. **Suivi de la mise en œuvre des recommandations du PIMA en matière de programmation des investissements publics et de mise en œuvre des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) du 3 au 14 Mai 2021.** La mission a fait le point de l'état de mise en œuvre des recommandations de la mission PIMA sur les volets programmation et gestion pluriannuelle des investissements publics. Elle a fait l'analyse de la

démarche et des conditions d'inscription des projets dans le PTIP et le PIP, l'identification des insuffisances du cadre institutionnel de la programmation des investissements publics et proposition des mesures correctrices, l'identification des insuffisances liées à la programmation des projets PPP. Concernant la gestion pluriannuelle des investissements publics, la mission a effectué l'analyse de la prise en charge des AE/CP dans le SYSBUDGEP et SIGIF et impact d'éventuels autres systèmes d'information de suivi des investissements et identification des insuffisances, l'analyse de l'utilisation des AE/CP par les ministères sectoriels et de son impact sur la programmation pluriannuelle et la budgétisation et revue de la documentation (manuels et documents réglementaires), et la revue de la structuration du budget de l'Etat en termes d'AE/CP et appui à leur prise en compte dans le système d'information. La mission a proposé des mesures pratiques pour améliorer la programmation et la gestion pluriannuelle des investissements publics.

**71. Programmation infra annuelle de l'exécution du budget : processus et instruments du 26 juillet au 06 août 2021.** La mission a appuyé sur la mise en place d'un cadre organisationnel de programmation infra-annuelle (PIA) de l'exécution du budget de l'État au Sénégal. Les autorités sénégalaises sont, depuis plusieurs années, engagées dans la mise en œuvre des dispositions du cadre harmonisé de gestion des finances publiques, transposé dans le cadre juridique national. Au nombre de ses dispositions, figurent celles relatives à la programmation infra annuelle et la régulation en cours d'exécution budgétaire. L'exécution efficace du budget de l'État requiert une bonne gestion prévisionnelle de la trésorerie de l'État, qui doit servir de base à la mise en œuvre de la régulation budgétaire. Le mécanisme en place est perfectible autant sur le plan institutionnel que sur celui des procédures et des instruments ; tant au niveau stratégique du régulateur qu'au niveau opérationnel des ordonnateurs principaux.

72. A cet regard, la mission a (i) établi, en préalable, un diagnostic des instruments de programmation budgétaire infra-annuels que sont les plans de passation des marchés publics, les plans d'engagement et le plan de trésorerie ; (ii) effectué la revue qualité des trois macro-processus portant sur l'élaboration et l'exécution des plans et plafonds d'engagement ; (iii) assuré la revue des travaux menés au sein de la plateforme informatique, et particulièrement sur le module dédié aux plans d'engagement développé dans l'appliquatif Système Support du Budget Programme (SYSBUDGEP) ; (iv) revu le projet d'arrêté sur la programmation infra-annuelle de l'exécution du budget, ainsi que son projet d'instruction d'application et ; (v) proposé, sur la base de l'existant, une organisation stratégique et opérationnelle rationalisée permettant de mieux piloter l'exécution du budget en fonction de la gestion de la trésorerie. Par ailleurs, la mission a animé un atelier de formation sur les différents instruments de la programmation infra-annuelle de l'exécution du budget pour une trentaine de cadres et a participé à plusieurs ateliers de formation des opérationnels sur le module dédié aux plans d'engagement du SYSBUDGEP dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances (PLF) 2022.

## Statistiques du secteur réel

**73. Rénovation des comptes nationaux du 14 juin au 9 juillet 2021.** La mission d'assistance technique à distance a examiné avec l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) les pistes d'améliorations statistiques et méthodologiques des comptes nationaux (base 2014). Elle a également assisté l'ANSD dans la préparation de documents techniques relatifs aux enquêtes de la nouvelle année de base 2019. Une feuille de route du rebasage des comptes nationaux a été convenue avec l'ANSD. L'ANSD envisage de réaliser une dizaine d'enquêtes structurelles et thématiques auprès des ménages et des entreprises. L'objectif

principal de ces enquêtes est d'améliorer la couverture des activités économiques par les statistiques de comptabilité nationale du Sénégal. La mission a assisté l'ANSD dans la préparation des enquêtes retenues et elle a formulé des recommandations pour leur mise en œuvre. Elle a également assisté l'ANSD dans la préparation de la restitution du projet des tableaux des ressources-emplois trimestriels. Par ailleurs, la mission a recommandé à l'ANSD de développer des mécanismes statistiques de surveillance de la qualité des indicateurs trimestriels de l'optique production.

## J. Togo

### Administration douanière

74. **Appui au renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 27 septembre au 8 octobre 2021.** L'objectif principal de la mission était de renforcer la fonction d'évaluation et de finaliser l'opérationnalisation des outils d'aide à la décision pour la mise en œuvre de la valeur transactionnelle. Les autorités ont résilié le contrat d'inspection avant expédition le 30 avril 2020, obligeant la douane à prendre en charge la fonction d'évaluation des cargaisons. A cet effet, la Douane a mis en place une réglementation pour accompagner cette nouvelle activité. Actuellement, la valeur transactionnelle est appliquée et une section de la valeur a été chargée d'apporter le soutien nécessaire aux principaux bureaux de douane. Cependant, certaines faiblesses ont été identifiées : (1) la valeur transactionnelle pour gérer la base de données sur la valeur des marchandises et fournir un soutien aux bureaux principaux n'est pas toujours appliquée de manière uniforme sur l'ensemble du territoire douanier ; (2) la section de la valeur souffre d'un déficit en ressources humaines et logistiques pour remplir efficacement ses fonctions ; (3) la capacité technique des douaniers est faible pour lutter contre la fraude et la sous-évaluation des marchandises ; et (4) toutes les déclarations de valeur incorrectes ne sont pas sanctionnées dans les bureaux de douane.

75. La mission a proposé un plan stratégique pour améliorer l'appropriation par les douaniers de la fonction d'évaluation des marchandises, articulé autour de sept piliers.

### Administration fiscale

76. **Mission conjointe de l'AFRITAC de l'Ouest (impôts) et du Département des finances publiques du FMI (douane) relative à la gestion des exonérations fiscales et douanières du 10 au 21 mai 2021.** L'assistance technique répondait à une requête du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), en faveur d'un appui en matière d'inventaire des exonérations fiscales et douanières, et d'élaboration d'une codification harmonisée des exonérations de fiscalité indirecte, dans la perspective de la production du premier rapport d'évaluation des dépenses fiscales du Togo. La mission a salué les efforts accomplis par l'OTR pour entamer l'évaluation des manques à gagner en matière de recettes fiscales et douanières, définir le système fiscal de référence et préciser le périmètre de l'évaluation des dépenses fiscales pour 2019. Mais les lacunes méthodologiques de ces premiers travaux et leur manque d'exhaustivité ne permettent pas de garantir la robustesse de la démarche. Pour soutenir ces efforts, la mission a d'abord répertorié les sources législatives et réglementaires contenant des mesures dérogatoires. Elle a ensuite procédé à l'inventaire des exonérations, puis les présenter sous la forme d'une matrice conforme aux standards et dont les principales rubriques ont été

complétées, ce qui permet désormais à l'OTR de disposer d'un référentiel précis des mesures dérogatoires en vigueur au Togo. La mission a en outre proposé la catégorisation et la codification des différentes exonérations de fiscalité indirecte, puis a identifié les principes à respecter par l'OTR pour définir de nouveaux codes additionnels dans la perspective de l'évaluation des dépenses fiscales. Les prochaines étapes à suivre pour finaliser ce travail de codification ont été identifiées et enfin, le plan de gestion des exonérations ainsi que les mesures dérogatoires octroyées dans le cadre de la Covid 19 ont été évalués.

## Gestion des dépenses publiques

**77. Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), - articulation avec la comptabilité des matières afin de fiabiliser l'actif du bilan de l'Etat du 13 au 24 septembre 2021.** Cet appui a permis d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CDCP et de la préparation du premier bilan d'ouverture (BO) à la suite des précédentes missions. La mise en place de la réforme comptable progresse avec le projet de bilan d'ouverture BO 2021 en CDCP (version provisoire) établi par la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP), sur la base du référentiel comptable complet.

**78. Dans le cadre de la revue d'avancement de la réforme comptable, la mission a étudié à la demande de la DGTCP, le projet de BO de l'Etat 2021 et identifié les principales recommandations** afin d'en améliorer la qualité : (i) Adapter le logiciel SIGFIP module comptabilité afin de fiabiliser la production du BO et des états financiers 2021, actuellement élaboré sous Excel, avant janvier 2022, en (22) paramétrant les écritures d'intégration propres au BO et (33) produisant les états financiers CDCP par le logiciel SIGFIP selon le format de la norme comptable 1 ; (4) finaliser la fiabilisation de certains soldes du BO 2021 d'ici décembre 2021 conformément au tableau d'analyse des comptes examiné lors des séances de travail (restes à recouvrer et certains comptes d'imputations provisoires) ; (5) lancer les opérations de clôture comptable 2021 en CDCP dès que possible (octobre/novembre 21) en relation avec la clôture budgétaire

**79.** Sur l'articulation de la comptabilité des matières (CM) et la CDCP, les principales recommandations sont les suivantes :

- poursuivre le projet d'informatisation de la CM sur financement d'un projet de la BAD (l'appel d'offres doit être lancé prochainement) ;
- dans l'attente de la mise en service du logiciel (12 à 18 mois), poursuivre le recensement et la valorisation des immobilisations sous tableur bureautique, en établissant des fiches d'immobilisations et en faisant des rapprochements trimestriels entre CM et CDCP ;
- fiabiliser les informations transmises à la CDCP en mettant en place les procédures d'échange et de contrôles des informations préconisées par le guide d'articulation de la CDCP et CM élaboré par la mission (projet de guide en annexe du rapport).

**80.** La mission a animé un atelier de renforcement de capacités de plusieurs sessions réunissant à chaque fois une vingtaine de cadres de la DGTCP sur (i) la revue du projet de bilan d'ouverture 2021, (ii) les opérations de clôture en CDCP et le calendrier, (iii) les problématiques d'articulation de la CDCP et CM, et la revue du plan détaillé du projet de guide.

81. **Élaboration des canevas des comptes administratifs (CA) et de la loi de règlement en mode programme du 8 au 19 novembre 2021.** La mission a proposé des canevas d'élaboration des CA des ordonnateurs, de leur consolidation par la DGBF et de la LDR en mode programme ainsi qu'un calendrier d'élaboration de ces outils en lien avec le calendrier de la LDR et du calendrier budgétaire et identifier les acteurs et leurs rôles dans le processus d'élaboration et de suivi évaluation. Elle a apporté des orientations et conseils pour l'élaboration du CA consolidé et de la LDR pour l'exercice 2021. La mission a renforcé les capacités des cadres de la DGBF et des autres acteurs impliqués, sur le processus d'élaboration de ces différents documents et sur la présentation et la méthodologie de rédaction de l'exposé de motif de la LDR, avec un rappel sur le processus d'exécution du budget en mode programme. Elle a effectué un atelier technique avec près de 120 participants du Ministère de l'économie et des finances et des ministères sectoriels.

82. La mission a fait des recommandations qui ont été grandement appréciées par les autorités dont les principales mesures sont les suivantes : (1) revoir, au sein d'un comité de travail élargi, les propositions de livrables de la mission (maquette de données dans SIGFIP, canevas de CA et LDR et calendrier), valider les documents puis procéder à leur implémentation dans le SIGFIP pour digitaliser le processus de reddition des comptes, (2) poursuivre la nomination des responsables de programmes et d'actions dans les ministères puis, sur cette base, prendre un texte réglementaire clarifiant les rôles, responsabilités et interactions entre les acteurs en charge de l'exécution en mode programme, (3) poursuivre et mettre en œuvre les travaux de réorganisation sectorielle de la DGBF, puis, à terme, mettre en œuvre, progressivement, la déconcentration comptable, (4) développer le cadre juridique et documentaire de l'exécution en mode programme, à travers notamment une circulaire annuelle sur l'exécution en début d'exercice, une circulaire de clôture budgétaire et comptable avant la fin de l'exercice ainsi qu'un manuel d'exécution budgétaire en mode programme, (5) intégrer, dans le SIGFIP, un module dédié sur les plans de travail annuels déclinés en activités et les plans d'engagement périodiques et renforcer la bonne articulation avec les plans de passation des marchés publics, (6) inclure la reddition des comptes dans un processus continu infra-annuel, à travers des liaisons avec les rapports trimestriels d'exécution budgétaire et une revue périodique des programmes, (7) développer un infocentre décisionnel ouvert et sécurisé permettant, à un large public, d'extraire les données sur l'exécution issues du SIGFIP.

## Statistiques du secteur réel

83. **Les comptes nationaux financiers 2018 du 4 au 15 octobre 2021.** Les comptes financiers permettent d'améliorer la cohérence globale des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs. Ils complètent la séquence des comptes des secteurs institutionnels qui s'arrêtait aux comptes de capital et ne traitait que des opérations non financières.

84. La plupart des sources nécessaires pour l'élaboration des comptes financiers de l'année de base 2016 ont été collectées au cours de la mission. Parmi ces sources, on peut citer les bilans présentés selon le formulaire de déclaration normalisé (SRF 1SR et 2SR) pour la Banque centrale et les autres institutions de dépôts (banques), les bilans issus des déclarations statistiques et fiscales (source DSF) des entreprises non financières et de certaines sociétés financières dont les auxiliaires financiers, le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) pour l'administration centrale et la balance des paiements pour le reste du monde. Seuls les bilans ou balances des comptes des établissements publics nationaux (EPN), des collectivités

locales et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) n'étaient pas disponibles.

85. Après le traitement et le chargement de l'ensemble des sources dans la base de travail, une première confrontation a pu être faite à un niveau intermédiaire de la nomenclature des secteurs institutionnels entre le solde du compte de capital (solde des opérations non financières) et le solde du compte financier. A ce stade du travail, des écarts significatifs sont observés entre ces soldes ce qui est compréhensible car les sources traitées ne couvrent pas tout le champ du secteur. Les travaux d'équilibrage à venir des flux pour chaque opération financière qui se feront à l'aide de matrices de Qui-à-Qui permettront d'affiner pour chaque secteur le solde du compte financier.

## Analyse macroéconomique et budgétaire

86. **Renforcer les capacités d'analyse de la conjoncture du 4 au 13 août 2021.** L'appui a permis de noter que le modèle de cadrage macroéconomique PRECOMAT est opérationnel après les travaux d'actualisation des tableaux des ressources et des emplois (TRE) mais les améliorations de fond ne sont pas encore achevées. Les recommandations fortes restent à être mises en œuvre, notamment en ce qui concerne la préparation d'un manuel de procédures de cadrage et la révision du Comité de cadrage.

Les travaux de la mission ont porté sur l'analyse du dispositif de suivi de la conjoncture au sein de la Direction générale des études et des analyses économiques (DGEAE). Cette analyse a mis en exergue plusieurs faiblesses dont (i) d'importants retards dans la disponibilité de l'information conjoncturelle au niveau de la DGEAE, (ii) Une base de données non centralisée entraînant des risques de perte de données, (iii) plusieurs sources de données inexploitées et (iv) les publications sur la conjoncture qui ne suivent pas totalement les bonnes pratiques régionales. Le dispositif d'enquête de conjoncture est en cours de révision et se caractérise cependant aujourd'hui par des taux de réponse faibles. La formation qui a regroupé une quinzaine de cadres de la DGEAE, de l'INSEED et de la BCEAO a alterné présentations théoriques et travaux pratiques. Elle a permis d'aborder les thèmes relatifs à (i) l'objet et aux outils de l'analyse conjoncturelle, (ii) les indicateurs avancés de l'activité économique et les indicateurs synthétiques, (iii) la désaisonnalisation des séries conjoncturelles et (iv) la synthèse conjoncturelle et la structure d'une note de synthèse conjoncturelle.

## K. Commission de l'UEMOA

87. **Participation à la réunion de l'Observatoire des Finances publiques des huit Etats membres de l'UEMOA du 17 au 21 mai 2021.** La mission a contribué au renforcement des capacités des experts de l'Observatoire des Finances publiques des huit Etats membres de l'UEMOA en matière de contrôle interne comptable (CIC), à travers l'appropriation du guide régional sur le contrôle interne budgétaire et comptable, dans son volet comptable.

88. La présentation par la Commission des résultats de l'auto-évaluation 2020 par les Etats membres de la mise en œuvre des directives, a fait état d'une moyenne de mise en œuvre des directives de 62,84%, contre 57,73% en 2019, soit une progression de 5,11% pour l'ensemble des huit (08) directives. Le niveau global de la mise en œuvre au niveau de chaque Etat a été



évalué respectivement à 65,39% pour le Bénin, 78,03% pour le Burkina Faso, 67,55% pour la Côte d'Ivoire, 23,55% pour la Guinée Bissau, 70,97% pour le Mali, 64,41% pour le Niger, 62,73% au Sénégal et 70,31% au Togo. Après une présentation de la Commission sur le CIC suivie d'échanges, la mission a présenté l'évaluation du système de CIC, autour de quatre thématiques (i) les contrôles de supervision, (ii) l'auto-évaluation, avec la présentation en séance d'un outil Excel de l'échelle de maturation des risques (EMR) (iii) l'audit interne (iv) l'audit légal (certification des comptes). La feuille de route de mise en place du CIC a ensuite été révisée par les représentants des pays puis adoptée en séance.

**89. UEMOA- Participation à la 11ème réunion du Réseau des praticiens des finances publiques de l'UEMOA du 6 au 10 septembre 2021.** La mission avait pour objectif de renforcer la capacité des Etats membres en matière de comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP) en participant au séminaire des praticiens des finances publiques de l'UEMOA. Ces praticiens étaient chargés d'examiner et de valider un projet nouveau référentiel comptable (cadre conceptuel comptable actualisé, nouveau plan comptable de l'Etat (PCE), et 26 normes comptables) proposé par le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA).

90. Les principales observations des Etats membres ont porté sur (1) le champ d'application du projet de Plan Comptable de l'Etat (PCE); (2) la nécessité de préciser la notion d'entité comptable qui permettra de juger de la pertinence de la consolidation comptable proposée; (3) l'intérêt de maintenir la production du tableau des flux de trésorerie pour l'Etat, celui-ci ayant été abandonné récemment par certains pays développés ; (4) la nécessité de fixer une définition claire du périmètre et d'une norme de consolidation ; et (5) la nécessité de préciser la notion de situation nette, ainsi que la notion de goodwill pour l'Etat .

91. Pour aboutir à une réforme comptable de qualité, quatre principales recommandations ont été formulées. Elles portent sur le projet de référentiel comptable, un guide d'application du PCE comprenant la liste des comptes, des cas pratiques, et décrivant le fonctionnement des comptes, les liens entre les états financiers et les lois de finances de l'Etat, et sur les modalités de leur contrôle et les concertations avec le CCOA et les structures de suivi de la mise en œuvre des directives du cadre harmonisé des Finances Publiques en vue de finaliser de manière optimale la réforme du PCE.

**Participation à un atelier d'échanges techniques sur le cadrage macroéconomique 2021-2025 de l'Union, 18 au 20 mai 2021 et du 8 au 12 novembre 2021.** Le premier webinaire visait à examiner et apporter les améliorations sur le premier cadrage macroéconomique réalisé avec un nouveau modèle de cadrage macroéconomique mis en place par la Commission de l'UEMOA. Les webinaires ont réuni les Secrétaires Permanents des Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) et les experts des Etats membres en charge des prévisions macroéconomiques. Le Bureau sous régional Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA BSR-AO) et AFRISTAT ont été également représentés. Les webinaires ont permis notamment de faire le tour des principales hypothèses et la méthodologie de projection des agrégats macroéconomiques de l'Union et des Etats membres, de discuter des perspectives économiques 2021-2025 de l'Union et des Etats membres ainsi que les risques macroéconomiques et budgétaires à moyen terme identifiés.

## L. Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

92. **Revue du projet de dispositif applicable aux établissements de finance islamique, du 31 mai au 4 juin 2021.** Cette mission, réalisée à distance, a eu pour objectif la revue d'un projet de dispositif prudentiel adapté aux institutions de finance islamique. Le développement d'un cadre d'exercice de la finance islamique revêt en effet une importance affirmée pour les Autorités régionales. Non pas tant, pour l'heure, en raison des volumes de financement relevant de l'activité de finance islamique, mais en raison de la volonté des Autorités d'offrir un cadre formel au développement futur de ces activités. En agissant en amont, elles se donnent donc la possibilité de donner de la lisibilité et de la clarté aux règles applicables, ce qui permettra aux établissements concernés de juger en toute connaissance de cause de l'opportunité d'offrir des services de finance islamique.

93. De premiers textes ont été publiés en 2018 qui concernaient la description des opérations considérées comme relevant de la finance islamique et les conditions d'exercice, ainsi que d'agrément, des établissements de finance islamique ou des établissements conventionnels souhaitant ouvrir une branche islamique. Il convient de les compléter en adaptant la réglementation prudentielle, notamment au regard des exigences de fonds propres, de l'évaluation interne des besoins en fonds propres et des règles de gestion des risques, afin de tenir des particularités de ces activités en matière d'activité de crédit, d'opérations de marché ou de risques opérationnels. La mission a consisté en une revue du projet de dispositif préparé par la BCEAO, sur la base de fiches analytiques détaillées préparées par les équipes de la Direction de la Stabilité financière de la banque centrale, et s'est traduite par la proposition de diverses améliorations ou précisions, lesquelles ne remettent pas en cause le projet étudié dont la qualité est soulignée.

## M. Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA

94. **Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SGCBU) – Mission de formation à distance auprès du SGCBU sur le thème du contrôle sur place du risque de crédit, du 6 au 8 septembre 2021.** L'objectif de ce webinaire de trois jours était de présenter les bonnes pratiques internationales, basées sur l'expérience des superviseurs bancaires français et européens, en matière de contrôle sur place du risque de crédit. Le webinaire comprenait 12 présentations abordant les questions de gouvernance et de contrôle interne, l'examen de l'octroi et du suivi des crédits, l'identification des prêts à risque, le contrôle du bon respect des classifications comptables et prudentielles et des règles de provisionnement, le contrôle des mesures d'atténuation des risques (garanties) et du processus de recouvrement ainsi que l'analyse de la concentration des portefeuilles. Il comportait également des points de contrôle détaillés et des exemples concrets de constats à observer ou de situations pouvant être critiquées par les contrôleurs sur place. Après chaque présentation, un temps a été réservé afin de laisser les participants exprimer leurs interrogations ou leurs préoccupations. Le webinaire s'est déroulé en mode virtuel avec 18 participants venant de la direction du contrôle sur place, mais aussi de la

direction de la surveillance permanente. Certains des participants étaient des personnes nouvellement employées par la SGCBU. Le webinaire a été introduit et conclu par le secrétaire général adjoint du SGCBU.

## II. SEMINAIRES ET ACTIONS DE FORMATION

95. **Le Centre a organisé six webinaires (Tableau 3) au cours du premier semestre de l'année fiscale 2022.** Ces actions de formation ont permis de renforcer les capacités et l'expérience de cadres des pays et institutions couverts par l'AFRITAC de l'Ouest. Ces activités conduites à distance au niveau régional par le centre sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 3. Webinaires organisés au cours du premier semestre de l'AF 2022 (Situation au 31 octobre 2021)

Domaines	Thèmes	Dates
Supervision bancaire	Les réponses prudentielles apportées à la crise pandémique	25-27 mai 2021
Analyses macroéconomique et budgétaire	Atelier sur les meilleures pratiques de prévision macroéconomique – 27 au 29 juillet 2021.	27-29 juillet 2021
Analyses macroéconomique et budgétaire	Conjoncture du premier semestre 2021 et les prévisions macroéconomiques 2021-2023	24-26 mai 2021
Statistiques du secteur réel	la désaisonnalisation des séries économiques du 26 août au 3 septembre 2021.	26 août-3 septembre 2021
Supervision bancaire	Les approches émergentes d'intégration des risques liés au climat dans le domaine de la supervision et de la réglementation bancaire. – Séminaire virtuel organisé avec l'AFRITAC centre le 20 octobre 2021.	20 octobre 2021
Statistiques de finances publiques	Webinaire sur la prise en compte des opérations en nature dans les statistiques de finances publiques.	29 avril-7 mai 2021

### Webinaire inter-régional - Les réponses prudentielles apportées à la crise pandémique du 25 au 27 mai 2021.

96. Ce webinaire interrégional a été conjointement organisé, préparé et dispensé à distance par les AFRITACs de l'Ouest et du Centre, dans le but de fournir aux Autorités de supervision bancaire francophones d'Afrique centrale et de l'Ouest (les Comores et Madagascar ont également été invités en coordination avec l'AFRITAC du Sud) des orientations adaptées pour l'ajustement des mesures de surveillance particulières décidées en 2020 pour soutenir le secteur bancaire, alors que la pandémie dure plus longtemps que prévu. Sur la base des recommandations publiées par le FMI à travers les séries de Notes sur la pandémie Covid-19, ce webinaire a également discuté de la stratégie permettant d'aider ces autorités à anticiper et à faire face à l'impact des pertes de crédit attendues sur le secteur bancaire lorsque les mesures publiques et prudentielles sont levées dans le contexte difficile de l'Afrique subsaharienne.

97. Le webinaire s'est déroulé sur trois sessions d'une demi-journée consacrées à (i) décrire la situation économique actuelle en Afrique subsaharienne et les enjeux soulevés par la crise

pandémique pour le secteur bancaire, (ii) présenter les recommandations du département des capitaux et des marchés financiers du FMI (MCM) pour relever les défis prudentiels et mettre en évidence les conditions requises pour mettre en œuvre des pratiques de surveillance adéquates pendant la pandémie et (iii) partager les conseils de MCM pour la mise en place de stratégies et de politiques appropriées en vue de mettre fin aux mesures de surveillance spéciales et de se préparer à gérer l'impact de la pandémie qui pourrait bientôt frapper assez durement les institutions bancaires. Un dossier documentaire et des diapositives sur mesure ont été partagés avec les participants.

98. Au total, 99 superviseurs et gestionnaires bancaires ont participé au webinaire, ce qui a permis un large partage d'expériences car les autorités ont eu l'occasion de présenter leurs actions pendant la pandémie.

## **Webinaire régional – conjoncture du premier semestre 2021 et les prévisions macroéconomiques 2021-2023 du 24 au 26 mai 2021.**

99. Le conseiller résident en analyses macroéconomique et budgétaire a participé à l'animation du séminaire sur la conjoncture du premier semestre 2021 et les prévisions 2021-2023 que AFRITAC de l'Ouest coorganise semestriellement avec la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT. L'objectif principal de ce webinaire est de faire le point de la conjoncture récente et des prévisions macroéconomiques 2021-2023 dans les Etats et de permettre, en outre, des échanges et discussions entre les participants, en vue de faire le point des effets de la pandémie sur leurs économies respectives. Outre les pays membres d'AFRITAC de l'Ouest et les institutions régionales (BCEAO, CEA), le webinaire a vu la participation du Cap-Vert. Les participants ont recommandé d'organiser les séminaires du premier semestre au cours de la première quinzaine du mois de juin et d'organiser un atelier sur les méthodes d'analyse de l'impact de l'évolution de la pandémie sur les économies des Etats.

## **Atelier sur les meilleures pratiques de prévision macroéconomique – 27 au 29 juillet 2021.**

100. L'atelier avait pour objectif de permettre aux participants d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de prévision macroéconomique et de proposer des stratégies d'amélioration des techniques de prévision dans les Etats membres de l'UEMOA dans le contexte de révision des cadres méthodologiques d'élaboration des comptes macroéconomiques. Le conseiller résident d'Afritac de l'Ouest a fait une communication sur une relecture des interrelations entre les comptes des secteurs macroéconomiques, conformément aux nouveaux manuels de référence.

## **Webinaire – la désaisonnalisation des séries économiques du 26 août au 3 septembre 2021.**

101. Le webinaire s'est déroulé en deux parties. La première a regroupé les statisticiens du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal afin d'échanger sur des questions spécifiques en lien avec la désaisonnalisation de leurs séries du PIB trimestriel. La seconde partie, du 30 août au 3 septembre 2021 a renforcé les connaissances des participants sur les pratiques pertinentes pour identifier et supprimer la saisonnalité des séries chronologiques. Sur la deuxième partie, plus

d'une centaine de statisticiens des dix instituts nationaux de statistique des pays membres d'AFRITAC Ouest (AFW) et de sept pays invités ont participé au webinaire.

102. L'atelier avait pour objectifs de présenter et d'harmoniser les méthodes de désaisonnalisation des séries économiques (PIB trimestriel, IPI, nuitées, arrivées, etc.) et d'assurer une meilleure utilisation de ces données lors de la diffusion des statistiques macroéconomiques. Le directeur général de Statistiques Tunisie a présidé une session consacrée au partage d'expérience des pays. Outre cette session sur le partage d'expérience des pays, les sessions de formation ont en plus couvert les principes de la désaisonnalisation ; la décomposition des séries saisonnières et les problèmes connexes à la désaisonnalisation et diffusion. Les participants étaient satisfaits à plus de 96 pour cent de l'organisation de l'atelier. Toutefois, certains participants ont indiqué qu'un atelier de deux semaines serait le bienvenu ainsi qu'une formation additionnelle sur les techniques avancées de désaisonnalisation. Les participants ont également exprimé leur préférence à se rencontrer en personne lorsque cela est possible.

### **Séminaire inter-régional portant sur les approches émergentes d'intégration des risques liés au climat dans le domaine de la supervision et de la réglementation bancaire. – Séminaire virtuel organisé avec l'AFRITAC centre le 20 octobre 2021.**

103. L'objectif de ce séminaire était de sensibiliser les Autorités de supervision invitées aux risques que les changements liés au climat font peser sur les systèmes bancaires ou financiers et de leur présenter des premières approches de prise en compte de ces risques, par la présentation d'un premier corpus de principes, formalisé par le Réseau de Banques centrales et de Superviseurs pour le Verdissement du Système financier (NGFS), et par l'illustration de la démarche suivie en ce domaine par deux Autorités de supervision (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ainsi que la Bank al-Maghrib). Rassemblant les pays francophones de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Australe, ce webinaire a permis également de partager le retour d'expérience des Autorités de supervision concernées, ainsi que leurs préoccupations, afin qu'elles disposent à l'issue du séminaire d'éléments de réflexion pour établir leur propre feuille de route.

Tableau 4. Séminaires/webinaires régionaux prévus sur le reste de l'année fiscale 2022

Domaine	Thème	Date	Partenaires	Participants
Administration douanière	Indicateurs de performance en douane	Avril 2022		30
Administration fiscale	Clarification et renforcement des fonctions de pilotage	Fév.-Avr. 2022		30
Administration fiscale	Les défis et enjeux de la gestion active de l'identifiant fiscal (Guinée ; Niger ; Togo)	Janvier 2022		13
Gestion des dépenses-aspect budget	La gestion des investissements publics (PIMA et PIMA Climate Change).	Janvier 2022		30
Gestion des dépenses-aspect Trésor	Les normes comptables du secteur public	Février 2022	FAD AFC	30
Gestion des dépenses-aspect Trésor	Le passage à la comptabilité en droits constatés dans les pays d'Afrique francophone	Février 2022	AFC	30
Dette et développement des marchés financiers	Séminaire régional sur le thème « Réussir l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de la dette »	Avril 2022	MCM	30
Statistiques de finances publiques	Prise en compte des opérations en nature dans les SFP	Février-Avril 2022		40
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Renforcer les prévisions budgétaires	Février.-Avril. 2022		60
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Evaluation de la mise en œuvre de la fonction macro-budgétaire dans les pays membres	Février.-Avril. 2022		30

# EXECUTION DU BUDGET 2021-22

## (EN DOLLARS ÉTATS-UNIS AU 31 OCTOBRE 2021)

Projet	Résumé de la phase			FY2022		
	Budget du programme	Budget opérationnel	Dépenses	Budget opérationnel	Dépenses	Exécution (%)
Gestion des dépenses publiques	8,580,253	11,849,800	7,736,601	2,264,968	590,317	26%
Administration douanière	4,890,041	4,434,153	3,031,437	767,837	203,755	27%
Administration fiscale	6,257,224	5,858,439	3,884,484	1,146,177	416,826	36%
Supervision et régulation bancaires	3,905,531	3,683,811	2,481,889	708,801	271,371	38%
Gestion de la dette	3,956,536	2,019,986	2,019,986	-	-	-
Statistiques du secteur réel	4,820,268	3,895,296	2,787,127	669,539	291,669	44%
Statistiques de finances publiques	4,455,771	2,816,321	1,584,018	639,677	106,031	17%
Administration du projet	1,725,174	2,193,026	1,544,418	446,392	249,686	56%
Conseiller macroéconomique	3,941,239	244,150	244,150	-	-	-
Projet de formation	1,075,000	498,568	298,568	200,000	-	-
Gouvernance et évaluation	639,321	195,188	66,572	104,590	12,993	12%
Réserve	1,000,000	244,888	-	84,888	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>45,246,358</b>	<b>37,933,625</b>	<b>25,679,249</b>	<b>7,032,869</b>	<b>2,142,647</b>	<b>30%</b>
Gestion du fonds fiduciaire	3,167,245	2,655,354	1,797,547	492,301	149,985	30%
<b>Total</b>	<b>48,413,603</b>	<b>40,588,979</b>	<b>27,476,796</b>	<b>7,525,170</b>	<b>2,292,633</b>	<b>30%</b>
FMI	3,668,723	3,668,723	2,941,781	769,179	301,694	39%
Pays hôte en nature	523,527	523,527	451,746	109,762	54,881	50%
<b>Total</b>	<b>52,605,853</b>	<b>44,781,229</b>	<b>30,870,323</b>	<b>8,404,111</b>	<b>2,649,208</b>	<b>32%</b>



## IV. ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LE CYCLE IV AU 31 OCTOBRE 2021

Partenaires	Date de signature de l'accord	Devise l'accord	Montant de l'accord	Montant de l'accord USD	Contributions reçues	Contributions sollicitées	Futures contributions
				(A)	(B)	(C)	D = (A-B-C)
<b>Partenaires</b>				39,040,574	36,123,180	1,238,177	2,434,202
Chine	7/13/2018	USD	4,000,000	4,000,000	4,000,000	-	-
UE	8/24/2017	EUR	10,000,000	11,816,141	11,420,275	545,719	-
BEI	4/19/2018	EUR	200,000	247,555	237,180	-	-
France	12/5/2017	EUR	4,000,000	4,744,396	4,647,680	-	-
Allemagne	9/29/2017	EUR	2,500,000	2,945,335	2,791,100	-	-
Allemagne	11/26/2018	EUR	2,500,000	2,842,524	2,839,800	-	-
Luxembourg	12/21/2016	EUR	5,000,000	5,194,266	5,721,100	-	-
Pays-Bas	11/25/2020	EUR	2,000,000	2,378,121	1,207,730	-	1,212,709
Norvège	12/3/2019	NOK	40,000,000	4,363,382	2,743,382	692,458	1,221,493
Suisse	12/18/2019	CHF	500,000	508,854	514,933	-	-
<b>Membres</b>				4,789,001	704,817	1,180,375	2,903,809
Bénin	2/7/2019	USD	609,357	609,357	304,785	4,572	300,000
Burkina Faso	4/24/2018	USD	500,000	500,000	100,000	-	400,000
Guinée	10/30/2019	USD	500,000	500,000	100,000	-	400,000
Mali	4/24/2018	USD	503,841	503,841	200,032	-	303,809
Mauritanie	4/24/2018	USD	678,666	678,666	-	278,666	400,000
Niger	3/12/2019	USD	775,000	775,000	-	375,000	400,000
Sénégal	2/1/2019	USD	612,087	612,087	-	212,087	400,000
Togo	2/25/2019	USD	610,050	610,050	-	310,050	300,000
<b>Total partenaires et membres</b>				43,829,575	36,827,997	2,418,552	5,338,011
<b>Transferts internes</b>							

BEI			6,418	6,418	-	-	
France			18,182	18,182	-	-	
Allemagne			10,822	10,822	-	-	
Luxembourg			6,238	6,238	-	-	
<b>Total transferts internes</b>			<b>41,660</b>	<b>41,660</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Pays hôte &amp; FMI</b>							
<b>Pays hôte</b>							
Espèce	USD	1,500,000	1,500,000	603,724		296,276	600,000
Nature			523,527				
<b>FMI</b>							
			3,668,723				
<b>Total Pays hôte et FMI</b>			<b>5,692,250</b>				
<b>Grand total</b>			<b>49,563,485</b>	<b>37,473,381</b>		<b>2,714,828</b>	<b>5,938,011</b>

▪ *Source : Institut pour le Développement des Capacités*

# ANNEXES DU RAPPORT

## **Annexe1. Activités réalisées en Gestion de la dette et développement des marchés financiers au cours du premier semestre de l'AF 2022.**

AFRITAC de l'Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette et de plan de trésorerie, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette, aide à l'amélioration de l'information sur la dette publique, renforce les capacités d'analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales dans le développement du marché régional des titres d'État de l'UMOA.

### **Mauritanie – Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) du 5 au 16 juillet 2021.**

Cette mission conjointe AFRITAC de l'Ouest-Banque Mondiale avait pour objectifs de renforcer les capacités analytiques des autorités sur le processus d'élaboration de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme et l'évaluation des stratégies d'emprunt alternatives ainsi que l'utilisation de l'outil quantitatif SDMT... L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour finaliser la SDMT choisie, compléter et mettre à jour les données de la dette à fin 2020 à utiliser dans cet exercice de SDMT et rédiger un projet de document SDMT 2022-2024.

L'atelier a permis aux participants d'utiliser les nouvelles fonctionnalités de l'outil SDMT et notamment la modélisation des risques liés à la dette garantie et aux passifs éventuels ainsi que l'intégration des excédents de trésorerie pour déterminer les besoins réels d'emprunt.

Les participants à l'atelier ont trouvé la maquette SDMT très utile pour l'analyse du portefeuille de la dette et pour tester des stratégies alternatives. Les participants ont sélectionné leur stratégie préférée et ont reconnu que le principal risque du portefeuille de dette actuel est le risque de change dû à une part élevée en USD et le risque de refinancement dû à une dette intérieure à court terme. À la suite des discussions durant l'atelier, et sur la base de l'analyse coût-risque, les autorités préféreraient une stratégie visant à maximiser les emprunts concessionnels et à allonger les maturités de la dette intérieure par le développement du marché des titres publics et l'émission d'obligations du Trésor probablement à partir de 2023.

L'atelier a également permis de discuter des défis et difficultés auxquels fait face le pays en matière de gestion de la dette et de la trésorerie et de mise en œuvre de la SDMT dans ce contexte de COVID-19.

### **Togo – Formation sur l'analyse financière des prêts commerciaux du 7 au 11 juin 2021.**

Cet appui a permis de former une quinzaine de techniciens togolais impliqués dans les opérations de gestion de la dette sur : (i) le processus d'évaluation des offres de financement (i) l'analyse financière et la comparaison des prêts, et ; (iii) l'évaluation de la concessionnalité des prêts individuels et des montages financiers. À travers une série d'exercices pratiques, une approche d'évaluation et de comparaison des propositions de prêts a été appliquée, en examinant les commissions, les garanties et autres coûts, le taux de change, les risques de taux d'intérêt et la cohérence avec les orientations de la stratégie d'endettement à moyen terme.

La formation a mis l'accent sur le concept de concessionnalité d'un prêt. À travers une série d'exercices pratiques, l'atelier a offert une présentation de la concessionnalité d'un prêt et le calcul de l'élément don

à l'aide du tableur en ligne du FMI. Ce fut aussi l'occasion d'étudier comment calculer la valeur actuelle de ces prêts, car c'est finalement « l'unité » dans laquelle les prêts seront évalués dans le cadre des programmes du FMI.

La formation a permis de renforcer les capacités du personnel sur l'analyse financière des prêts et des risques y associés. En partant des bases du calcul financier plus avancé, de nombreux participants sont désormais capables de calculer le coût tout compris d'une offre de financement (en intégrant les commissions, les garanties ou d'autres frais dans le coût global). Les exercices pratiques ont également aidé de nombreux participants à améliorer leur compréhension des risques liés aux choix de financement, tels que le choix entre un taux variable ou un taux fixe ou le risque d'emprunter en devises étrangères.

La mission a fourni aux participants un modèle Excel qu'ils peuvent utiliser et modifier pour estimer le coût global d'une offre de financement. La série d'exercices les a familiarisés avec le modèle Excel. La mission a utilisé les exercices pratiques pour fournir des orientations sur une approche que le personnel peut utiliser pour mettre en évidence le compromis entre les différentes offres de financement dans la note de recommandation aux autorités.

## **12. CREPMF – Elaboration d'une courbe de taux pour le marché financier régional du 3 au 7 mai 2021.**

Cette mission visait à fournir un appui technique et un accompagnement au Conseil Régional de l'Épargne Publique et des marchés Financiers de l'UEMOA (CREPMF) afin d'élaborer une courbe de taux pour le marché financier régional de l'UEMOA. La mission a renforcé les capacités au sein du CREPMF, notamment grâce à une compréhension de la dérivation des courbes directes et à coupon zéro et des méthodes d'ajustement des courbes zéro lisses et continues. Les discussions ont mis en évidence les problèmes d'illiquidité et de segmentation du marché de la dette intérieure de l'UEMOA, cette dernière résultant de l'émission d'obligations d'État à la fois par le biais d'adjudications sur le marché régional de l'UEMOA. Bien que le marché primaire des enchères soit très actif et couvre des maturités courtes, moyennes et longues (3 mois à 10 ans et plus), la mission a constaté que le marché de la syndication est davantage concentré sur des maturités longues (5 à 10 ans).

Les coûts et bénéfices de la présentation de courbes de taux d'un émetteur unique combinant des obligations émises via les deux méthodologies ont été débattus, dans un contexte d'illiquidité des marchés et de concentration des obligations syndiquées uniquement sur des maturités longues. L'élaboration de courbes de taux par émetteur pour le marché obligataire régional de l'UEMOA pourrait réduire les effets négatifs de la fragmentation qui caractérise actuellement ce marché et réduire à terme les écarts de valorisation des titres publics sur ces deux segments. Les différentes options de valorisation des obligations syndiquées et des obligations par adjudication et les possibilités d'investigation complémentaires ont été explorées, notamment la nécessité d'une coopération plus étroite entre les autorités de marché (CREPMF et l'Agence UMOA- titres), les autorités émettrices et avec les acteurs du marché. Des alternatives pour développer des courbes de rendement à émetteur unique pour le marché obligataire régional de l'UEMOA ont été explorées et seront discutées lors des prochaines missions d'assistance technique.

## **Burkina Faso – Elaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) du 26 juillet au 4 août 2021.**

L'objectif principal de cette mission était de fournir une assistance technique sur la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et une formation sur l'utilisation de l'outil analytique de la SDMT révisé (MTDS-AT) et du nouvel outil analytique du plan annuel d'emprunt (ABP - AT).

L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour mettre à jour la SDMT et préparer un calendrier annuel d'émission des titres publics à l'aide de l'outil ABP-AT.

Au cours de l'atelier, l'analyse des stratégies alternatives a été réalisée pour sélectionner une stratégie pour la période 2022-2024. À cette fin, les données de la dette extraites du système de gestion de la dette ont été projetées jusqu'à fin 2021 en ajoutant les décaissements et émissions attendus et en soustrayant les remboursements du principal jusqu'à la fin de l'année.

L'outil ABP-AT a été utilisé pour aider les gestionnaires de la dette à mieux élaborer le plan annuel d'emprunt et le calendrier d'émission des titres à travers une meilleure intégration entre l'endettement et les prévisions de trésorerie. La mission a également discuté de la nécessité d'améliorer l'intégration entre la gestion de la dette et la gestion de la trésorerie et ce afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette approuvée par les autorités.

Les participants à l'atelier organisé au cours de la mission ont trouvé, à la fois, la maquette SDMT et l'outil ABP très utiles pour sélectionner la stratégie préférée et la mettre en œuvre à travers un plan annuel d'emprunt.

## **Mali – AT sur le reporting de la dette du 25 au 27 août 2021 et du 06 au 10 septembre 2021.**

L'objectif principal de cette mission était d'accompagner les autorités afin d'améliorer le reporting de la dette publique et notamment d'améliorer l'enregistrement, le reporting et le suivi de la dette et de définir le contenu et la présentation d'un site internet qui sera dédié à la publication de la dette publique.

La gestion de la dette publique au Mali reste fragmentée et nécessite une coordination constante et soutenue entre les deux Directions du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) : la Direction Générale de la Dette Publique (en charge de la dette extérieure) et le Trésor (en charge de la dette intérieure) afin de faciliter un flux efficace d'informations sur la dette et d'améliorer l'enregistrement et le reporting de la dette couvrant toutes les transactions liées.

La Direction de la dette (DGDP) a récemment publié un bulletin annuel de la dette pour les années 2019 et 2020. Cependant, le bulletin est un document statistique plus qu'analytique et doit être amélioré dans sa structure, son format et son contenu. La DGDP n'a pas encore produit de rapport annuel sur la gestion de la dette. La mission a souligné la nécessité de renforcer le processus administratif et les procédures d'enregistrement de la dette et de mettre régulièrement à jour la base de données sur la dette qui devrait être la principale source de toutes les données et informations de reporting de la dette.

La mission (i) a offert une formation sur les bonnes pratiques en matière de reporting de la dette ; (ii) présenté des cas pratiques sur le reporting de la dette dans les pays de la région (Bénin, Togo et Côte d'Ivoire) et d'autres pays. Des recommandations ont été proposées pour améliorer l'enregistrement, la notification et le suivi de la dette par la DGDP Mali.

La mission a contribué à préparer les termes de référence relatifs au contenu et à la structure d'un site Web sur la dette publique qui pourrait être un site Web distinct sur la dette ou une fenêtre au sein du site Web existant du MEF.

### **Benin – Mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et du plan annuel de financement (PAF) - Octobre 2021.**

L'objectif principal de cette mission était de fournir une assistance technique sur la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et de permettre aux participants de s'approprier l'utilisation du nouvel outil analytique de développement du calendrier d'émission des titres publics et du plan annuel de financement (ABP-AT) ;

L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour permettre l'utilisation durant cette formation, des données de la dette et des flux de trésorerie du Bénin afin de se familiariser avec les outils SDMT et PAF et développer leurs compétences dans l'interprétation des résultats obtenus.

Au terme de l'atelier, les gestionnaires de la dette se sont approprié les bonnes pratiques de mise en œuvre de la SDMT et de préparation du PAF et du calendrier d'émission titres ainsi qu'une meilleure cohérence entre le plan annuel d'emprunt, la SDMT choisie et le plan de trésorerie.

### **Annexe 2. Programme de travail de l'AF 2022 par domaines**

**Tableau 1. Missions prévues par pays en Administration douanière**

<b>Pays</b>	<b>Nombre de missions</b>	<b>Activités</b>	<b>Jalons 2022</b>	<b>Réalisé</b>
<b>Bénin</b>	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	
<b>Burkina Faso</b>	2	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	
		Poursuivre le renforcement de la gestion et du contrôle des exonérations et des régimes suspensifs.	Les régimes suspensifs et les exonérations ont été automatisés dans le système informatique des douanes et (2) plus de,10% des principaux opérateurs économiques sont contrôlés dans le cadre d'un programme de CAD.	Renforcement de la gestion, du suivi et du contrôle des exonérations du 18 au 29 octobre 2021
<b>Côte d'Ivoire</b>	1	Poursuivre le renforcement des capacités des agents de la surveillance en termes d'analyse de risque et dans le renseignement.	Plus de 15% des contrôles effectués par les agents de la surveillance proviennent de l'analyse des risques effectuée préalablement.	
<b>Guinée</b>	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont	Appui au renforcement de la fonction

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
			mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	d'évaluation en douane du 16 au 27 août 2021.
<b>Guinée-Bissau</b>	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	Renforcement de la surveillance douanière du 25 octobre au 5 novembre 2021
<b>Mali</b>	3	Finaliser la mise en œuvre de l'instruction-cadre sur le dédouanement (manuel)	Les recettes sont sécurisées et les délais de dédouanement sont réduits dans les principaux bureaux de douane.	
		Revue du projet de Code national des Douanes.	Le projet de code national des douanes est revu et disponible.	Examen du projet de texte instituant le code national des douanes du 3 au 11 mai 2021.
		Renforcement de la fonction d'évaluation en douane et du centre technique d'expertise en valeur	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 12 au 23 juillet 2021.
<b>Mauritanie</b>	2	Renforcement des capacités dans le domaine du contrôle après dédouanement (CAD).	Plus de 10% des principaux opérateurs économiques sont contrôlés dans le cadre d'un programme de CAD.	
		Renforcement de la gestion automatisée du risque.	Le système de gestion automatisée des risques est mis en place.	
<b>Niger</b>	2	Renforcement des capacités dans le domaine du contrôle après dédouanement (CAD).	Plus de 10% des principaux opérateurs économiques sont contrôlés dans le cadre d'un programme de CAD.	Renforcement des capacités dans le domaine du contrôle après dédouanement (PCA) du 25 octobre au 5 novembre 2021
		Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	
<b>Sénégal</b>	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	Renforcement de la fonction valeur du 27 avril au 7 mai 2021
<b>Togo</b>	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.	Appui au renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 27 septembre au 8 octobre 2021

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
<b>Pays membres</b>	1	Séminaire / webinaire : Indicateurs de performance en douane		

Tableau 2. Missions prévues par pays en Administration fiscale AF 2022

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Bénin	2	Mission FAD Poursuite du renforcement de l'action de pilotage.	Le dispositif de pilotage proposé est adopté ; (2) Des indicateurs pour mesurer la performance et réduire les risques sont exploités régulièrement.	
Burkina Faso	1	Renforcement du recouvrement	Situation du recouvrement des 50 RAR les plus importants : élaboration d'un plan d'action pour leur apurement.	
Côte d'Ivoire	1	Renforcement de l'action de pilotage.	Le dispositif de pilotage proposé est adopté ; (2) Des indicateurs pour mesurer la performance et réduire les risques sont exploités régulièrement.	
Guinée-Bissau	1	Poursuite du renforcement de la fiabilisation du fichier des contribuables	100 des grandes entreprises et 75% des micros-entreprises sont enregistrées dans le fichier des contribuables.	
Mali	3	Mission FAD ; Appui à la détection de nouveaux contribuables à partir de l'exploitation du renseignement ; Appui à la mise en place d'un système de GRH basé sur la performance.	Le nombre d'entreprises moyennes fiscalisées dans les Cimes s'accroît significativement ; Un système de GRH basé sur la performance est introduit. Il touche les principaux domaines de la GRH.	Mali – Elargir et Renforcer la collecte et l'utilisation du renseignement Juillet 2021 ;  Mali – Accompagnement de la DGI malienne dans la mise en place des centres des moyennes entreprises de 15 au 29 septembre 2021.
Mauritanie	2	Mission FAD (TADAT) ; Renforcement de l'efficacité de la TVA	20% des déclarations de TVA des moyennes entreprises, créditrices ou néant, font l'objet d'un contrôle ponctuel chaque année	



Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Sénégal	2	Mission FAD Suivi SRMT (2) ; Renforcement du pilotage de la SRMT	Un dispositif de pilotage est proposé et adopté ; (2) Une série d'indicateurs pour mesurer la performance et réduire les risques est publiée et exploitée régulièrement.	
Pays Membres	1	Mission CEDEAO Discussion et proposition d'un plan d'action régional concerté de renforcement des capacités		Pourrait être remplacée par une mission du groupe de travail sur la gestion de l'identifiant fiscal (Mars /avril 2022)
Guinée	4	Renforcer la gouvernance fiscale et le pilotage des missions ; Renforcer l'informatisation des opérations fiscales ; Renforcer les opérations fiscales : gestion des contribuables dans le nouvel environnement informatisé ; Participer à une mission FAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <input type="checkbox"/> Les principes de la gestion par les risques sont diffusés (TADAT POA2-3)</li> <li>▪ <input type="checkbox"/> Le cycle de gestion de la performance est mis en œuvre</li> <li>▪ <input type="checkbox"/> Une (01) activité d'appui des services centraux au profit des services opérationnels est mise en œuvre</li> <li>▪ <input type="checkbox"/> Le module de gestion est livré et utilisé par les gestionnaires</li> <li>▪ <input type="checkbox"/> 100 % des inactifs et doublons sont éliminés de la base des contribuables informatisée (SGE et SME)</li> <li>▪ <input type="checkbox"/> Le taux de déclaration de la TVA à l'échéance atteint 90% au SGE et 80% pour le SME (score B_TADAT)</li> <li>▪ <input type="checkbox"/> 100 % des inactifs et doublons sont éliminés de la base informatisée des contribuables (SGE et SME)</li> </ul>	<p>Mission du Département des finances publiques (FAD) du FMI, mai 2021 ;</p> <p>Appui à la mise en œuvre du texte organique et à la gestion informatisée des opérations fiscales septembre 2021.</p> <p>Une mission encore escomptée (février 2022)</p>

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <input type="checkbox"/> Le taux de déclaration de la TVA à l'échéance atteint 100% au SGE et 95% pour le SME (score A_TADAT)</li> <li>▪</li> </ul>	
Niger	3	<p>Participation à une mission FAD ; Renforcer les opérations fiscales : gestion des contribuables dans un environnement informatisé ; Renforcer les opérations fiscales : Appui aux recoupements de l'information fiscale dans un environnement informatisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> 100 % des inactifs et doublons sont éliminés de la base des contribuables informatisée (DGE et DME)</li> <li><input type="checkbox"/> Le taux de déclaration de la TVA à l'échéance atteint 100% à la DGE et 95% à la DME (score A TADAT)</li> <li><input type="checkbox"/> Le module recoupements de SISIC est fonctionnel</li> <li><input type="checkbox"/> La part des recoupements dans la programmation atteint 25%</li> <li><input type="checkbox"/> 200 nouveaux moyens contribuables sont identifiés et transférés à la DME</li> </ul>	<p>1 mission du groupe de travail sur la gestion de l'identifiant fiscal (Février 2022)</p> <p>1 mission classique escomptée (avril 2022)</p>
Togo	3	<p>Renforcer les capacités de suivi des exonérations et des régimes dérogatoires ; Renforcer les opérations fiscales : appui à la gestion des contribuables dans le nouvel environnement informatisé ; Participation à la Mission FAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le rapport d'inventaire des exonérations est disponible et sert de support à une étude sur les dépenses fiscales</li> <li><input type="checkbox"/> 100 % des inactifs et doublons sont éliminés de la base des contribuables informatisée (DGE et DME)</li> <li><input type="checkbox"/> Le taux de déclaration de la TVA à l'échéance atteint 100% à la DGE et 95% à la DME (score A TADAT)</li> </ul>	<p>Togo - Mission conjointe de l'AFRITAC de l'Ouest (impôts) et du Département des Finances publiques du FMI (douane) relative à la gestion des exonérations fiscales et douanières mai 2021.</p> <p>1 mission classique escomptée (février)</p> <p>Mission conjointe avec FAD (à confirmer) (Avril 2022)</p>

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Pays membres	1	Webinaire/ Les défis et enjeux de la gestion active de l'identifiant fiscal (Guinée ; Niger ; Togo)		Webinar escompté (janvier 2022)

Tableau 3. Missions prévues en Gestion des dépenses publiques (Budget)

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Bénin	1	Appui à la définition d'une méthodologie d'intégration des éléments de rémunération en nature dans la masse salariale	Une méthodologie d'intégration des éléments de rémunération en nature dans la masse salariale est élaborée	Définition d'une méthodologie d'intégration des éléments de rémunérations en nature dans la masse salariale du 2 au 15 novembre 2021
Burkina Faso	1	Appui à l'identification, l'analyse et la gestion des risques budgétaires et à l'amélioration des Plans Annuels de Performance	Les capacités des acteurs budgétaires de l'identification et de l'analyse des risques budgétaires sont renforcées et les plans annuels de performance sont améliorés	Renforcement de la gestion des risques budgétaires du 22 novembre au 13 décembre 2021
Côte d'Ivoire	1	Appui à l'amélioration des plans annuels de performance (PAP)	Les plans annuels de performance sont améliorés	- Renforcement de la capacité relative au processus de revue des rapports annuels de performance et de préparation de leur synthèse du 15 mars au 28 juin 2021 - Renforcement du cadre applicable à la gestion des investissements publics du 25 octobre au 5 novembre 2021.
Guinée	1	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre des AE et CP	Le cadre institutionnel portant la mise en œuvre des AE et CP est établi et la matrice des AE et CP est correctement remplie par les ministères sectoriels pilotes	Reprogrammé pour janvier 2022 (reporté après le coup d'état en septembre, reporté après le changement de la structure centrale clé en décembre)
Guinée-Bissau	1	Appui à l'élaboration des cadres de dépenses à moyen terme (DPPD)	Les capacités des ministères sectorielles et des institutions sont renforcés en vue de la mise en œuvre de la DPPD	Renforcement de la qualité des documents de programmation pluriannuelle de dépenses (DPPD) du 13 au 26 octobre 2021
Mali	1	Appui à l'identification, l'analyse et la gestion des risques budgétaires	Les capacités des acteurs budgétaires de l'identification et de l'analyse des risques budgétaires sont renforcées	En cours de réalisation du 6 au 17 décembre 2021

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Mauritanie	1	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre des AE et CP et appui à la mise en œuvre des recommandations de la mission PIMA	La matrice des AE et CP est correctement remplie par les ministères sectoriels pilotes et l'état de la mise en œuvre des recommandations du PIMA est actualisé et certaines mesures sont proposées pour l'avancer davantage	Programmé du 4 au 15 avril 2022
Niger	1	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre des AE et CP et appui à la mise en œuvre des recommandations de la mission PIMA	La matrice des AE et CP est correctement remplie par les ministères sectoriels pilotes et l'état de la mise en œuvre des recommandations du PIMA est actualisé et certaines mesures sont proposées pour l'avancer davantage	Programmé pour janvier-avril 2022
Sénégal	2	Appui au renforcement de la programmation des investissements publics	Les capacités de la programmation des investissements publics des ministères centraux et sectoriels sont renforcées à travers les processus et techniques pratiques	Suivi de la mise en œuvre des recommandations du PIMA en matière de programmation des investissements publics et de mise en œuvre des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) du 3 au 14 mai 2021
		Appui à la mise en œuvre des plans de passation des marchés (PPM) et des plans d'engagement des dépenses (PED) articulés au plan de trésorerie	Les capacités des acteurs pour l'élaboration des PPM et des PED sont renforcées et des dispositions sont en cours pour leur mise en œuvre dès 2022	Programmation infra annuelle de l'exécution du budget : processus et instruments du 26 juillet au 06 août 2021
Togo	1	Appui à la programmation et la budgétisation de la masse salariale (dépenses de personnel)	Les capacités de la programmation et la budgétisation de la masse salariale des acteurs budgétaires sont renforcées.	Elaboration des canevas des comptes administratifs et de la loi de règlement en mode programme du 8 au 19 novembre 2021
Régional	2	- Organisation du séminaire régional sur le PIMA et le PIMA Climate Change (PIMA CC), en liaison avec le conseiller Comptabilité et Trésor	Les bonnes pratiques régionales et internationales de gestion des investissements publics sont partagées et les capacités des participants sont renforcées. Les participants sont également sensibilisés à la problématique et aux enjeux de la gestion des investissements publics liés au changement climatique.	Programmé du 1 au 3 février 2022
		- Participation au séminaire : "Améliorer les pratiques de prévision budgétaires" (suite atelier FY21), en liaison avec le conseiller en analyse macroéconomique budgétaire	Les bonnes pratiques régionales et internationales de prévision budgétaire sont partagées et les capacités des participants sont renforcées	Programmé pour janvier 2022

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Régional UEMOA	3	- Elaboration du guide sur le contrôle interne budgétaire - Séminaire sur le guide du contrôle interne budgétaire avec les états membre et la Commission de l'UEMOA - Elaboration du guide unique sur le contrôle interne budgétaire et comptable, en collaboration avec le conseiller Comptabilité et Trésor en intégrant le guide sur le contrôle interne comptable	Un guide sur le contrôle interne budgétaire et comptable est disponible pour les états membres de l'UEMOA et rendu public.	Programmé pour janvier-avril 2022
Mission FAD	1	Participation du Conseiller à une mission du Département des finances publiques (FAD) dans un pays couvert par AFRITAC Ouest (à la demande du FAD)		Programmé pour une mission Climate PIMA au Bénin janvier-avril 2022

Tableau 4. Missions prévues par pays en Gestion des dépenses publiques - Comptabilité et Trésor

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Bénin	2	Appui à la mise en œuvre du passage à la comptabilité en droits constatés	Le projet de bilan d'ouverture de l'Etat en comptabilité en droits constatés est disponible et dispose d'une revue qualité	
		Poursuite de la consolidation du compte unique du Trésor et appui à la gestion active de la trésorerie	La feuille de route de mise en œuvre du CUT est actualisée et un avant-projet de guide sur la gestion active de la trésorerie est élaboré	
Burkina Faso	2	Appui à la comptabilité en droits constatés : articulation de la comptabilité en droits constatés et de la comptabilité des matières	Un guide pratique sur l'articulation des deux comptabilités est disponible. Les personnels de la DGTCP et de la DGAIE sont formés à cette articulation.	Mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés – réalisée du 12 au 23 juillet 2021.
		Poursuite de l'appui à la mise en œuvre du passage à la comptabilité en droits constatés : le contrôle interne comptable	Un projet de cartographie de des risques comptables de quelques processus pour un ministère test est disponible. Les personnels de la DGTCP sont formés à l'élaboration de la cartographie des risques comptables.	

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Côte d'Ivoire	2	Appui à la comptabilité en droits constatés : articulation de la comptabilité en droits constatés et de la comptabilité matières	Un guide pratique sur l'articulation des deux comptabilités est disponible. Le personnel de la DGTCP et les comptables matières sont formés à cette articulation	
		Poursuite de l'appui à la comptabilité en droits constatés : documentation des opérations de fin de gestion.	Un guide pratique sur l'exécution des opérations de fin d'exercice telles que les charges à payer, les produits à recevoir, la détermination des différents résultats, est élaboré.	
Guinée	1	Appui à l'informatisation de la comptabilité générale de l'Etat	La revue qualité de la balance des comptes est réalisée en vue de l'intégration informatique des données comptables dans la future application	
Guinée-Bissau	1	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre du Compte unique du Trésor	La feuille de route de mise en œuvre du CUT et de l'amélioration de la gestion de la trésorerie est actualisée	
Mali	2	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : élaboration des états financiers	Les fiches techniques relatives à la l'élaboration des nouveaux états financiers sont disponibles	Appui à l'élaboration des états financiers du 21 juin au 2 juillet 2021.
		Appui à l'intégration de la gestion de la trésorerie et de la dette	Un plan d'action d'intégration de la dette et de la gestion de la trésorerie est disponible	
Mauritanie	1	Appui à la préparation de la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés	La stratégie et feuille de route du premier bilan d'ouverture de l'Etat sont actualisées	
Niger	1	Suivi de la consolidation du CUT et du passage à la comptabilité en droits constatés	L'état d'avancement de la consolidation du CUT et de la réforme comptable sont disponibles et le plan d'action prioritaire actualisé	Appui à la consolidation du compte unique du Trésor (CUT) et à la gestion de la trésorerie du 31 mai au 11 juin 2021.
Sénégal	1	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : transparence et fiabilité des états financiers	Les fiches techniques relatives à l'élaboration des nouveaux états financiers selon les normes comptables applicables sont élaborées	
Togo	1	Appui à la comptabilité en droits constatés : amélioration de l'articulation de la comptabilité en droits	Un guide pratique sur l'articulation des deux comptabilités est disponible. Le personnel de la DGTCP	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), -

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
		constatés et de la comptabilité matières	et les comptables matières sont formés.	articulation avec la comptabilité des matières afin de fiabiliser l'actif du bilan de l'Etat du 13 au 24 septembre 2021.
Régional	1	Participation du Conseiller au séminaire régional sur le PIMA et le PIMA Climate Change, en liaison avec le conseiller Budget.	Les participants sont sensibilisés aux enjeux et défis du PIMA et PIMA CC	
Régional UEMOA	2	Participation à deux (2) réunions de l'observatoire des finances publiques et du réseau de praticiens de l'UEMOA.	Les capacités des cadres en charge de la gestion des finances publiques dans les pays de l'UEMOA sont renforcées en vue de mettre en œuvre les directives des finances publiques.	Participation à la réunion de l'Observatoire des Finances publiques des huit Etats membres de l'UEMOA du 17 au 21 mai 2021.  Participation à la 11ème réunion du Réseau des praticiens des finances publiques de l'UEMOA du 6 au 10 septembre 2021.
Interrégional	2	Participation au séminaire FAD sur les normes comptables du secteur public dans les pays d'Afrique francophone avec l'IPSAS Board	Les capacités des participants est renforcée en matière de normes comptables du secteur public	
		Séminaire interrégional AFC et AFW portant sur le passage à la comptabilité en droits constatés dans les pays d'Afrique francophone	Les capacités des participants est renforcée et les expériences partagées sur la transition vers la comptabilité en droits constatés	
Mission du département des finances publiques	1	Participation du Conseiller à une mission du Département des finances publiques dans un pays couvert par Afritac Ouest		

Tableau 5. Missions prévues par pays en Statistiques de finances publiques

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Bénin	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Basculement au TOFE selon le MSFP 2001/2014.</li> <li>❖ Extension des autres tableaux du cadre d'analyse minimum aux sous-secteurs de</li> </ul>	Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites à titre expérimental conformément au MSFP 2001/2014. (Décembre 2021)	

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
		<p>l'administration publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Production d'une ébauche du bilan financier</li> <li>❖ Élargissement du champ des statistiques de finances publiques au secteur de l'administration publique.</li> <li>❖ Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).</li> </ul>	<p>Production de la situation consolidée de l'administration publique</p> <p>Production de la situation de trésorerie, du bilan financier et de la situation de la dette des sous-secteurs des collectivités locales, de la sécurité sociale et des unités extrabudgétaires.</p>	
<b>Burkina Faso</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Affinement des TOFE des sous-secteurs de l'administration publique selon le MSFP 2001/2014</li> <li>❖ Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie</li> <li>❖ Elaboration du TOFE consolidé de l'administration publique selon le MSFP 2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites régulièrement conformément au MSFP 2001/2014. (Avril 2022) ;</li> <li>➤ Production de la situation consolidée de l'administration publique</li> <li>➤ Identification d'une année de référence pour la production du compte de patrimoine</li> </ul>	
<b>Côte d'Ivoire</b>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Affinement des TOFE des sous-secteurs de l'administration publique selon le MSFP 2001/2014</li> <li>❖ Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie</li> <li>❖ Elaboration du TOFE consolidé de l'administration publique selon le MSFP 2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites régulièrement conformément au MSFP 2001/2014. (Février 2022) ;</li> <li>➤ Production de la situation consolidée de l'administration publique</li> <li>➤ Identification d'une année de référence pour la production du compte de patrimoine</li> </ul>	Elaboration de la situation consolidée de l'administration publique et perspective d'élargissement des statistiques aux sociétés publiques selon le Manuel de statistiques de finances publiques 2014 du 28 septembre au 1 octobre, et du 11 au 15 octobre 2021.



Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
<b>Guinée</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Affinement et production du TOFE de l'administration centrale budgétaire selon le MSFP 2001/2014</li> <li>❖ Identification des sources de données et des structures pour la production des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Production du TOFE sous une double commande de l'administration centrale budgétaire conformément au MSFP 2001/2014. (Avril 2022) ;</li> <li>➤ Elaboration d'un calendrier de production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum</li> </ul>	
<b>Guinée-Bissau</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2001/2014</li> <li>❖ Ébauche des situations de la dette et des flux de trésorerie</li> <li>❖ Affinement des tables de passage de la sécurité sociale et des collectivités locales</li> <li>❖ Encadrement des travaux du comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Production du TOFE des sous-secteurs de l'administration publique (central, collectivités locales et sécurité sociale) selon le MSFP 2014 (Avril 2022)</li> <li>➤ Formation des acteurs de finances publiques</li> </ul>	Production du TOFE de l'administration centrale budgétaire et élargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) du 25 octobre au 5 novembre 2021.
<b>Mali</b>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2001/2014 des sous-secteurs de l'administration publiques</li> <li>❖ Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie</li> <li>❖ Élargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites à titre expérimental conformément au MSFP 2001/2014 (décembre 2021)</li> <li>➤ Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum du central budgétaire</li> </ul>	

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
Mauritanie	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Reprise des travaux de production du TOFE selon le MSFP 2001/2014</li> <li>❖ Élaboration des ébauches des autres tableaux du cadre d'analyse minimum</li> <li>❖ Examen des données pour l'élargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques.</li> <li>❖ Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La table de passage de l'administration publique centrale budgétaire est finalisée et les versions expérimentales des statistiques des sous-secteurs des collectivités locales et de la sécurité sociale sont produites selon le MSFP 2001/2014 (mars 2022) ;</li> <li>➤ Mise en place d'une équipe TOFE</li> <li>➤ Mise en place d'un comité SFP élargi</li> </ul>	Relance des activités de production des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) et mise en place d'une équipe TOFE du 9 au 20 Août 2021
Niger	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2001/2014.</li> <li>❖ Affinement de la situation de la dette et de la situation de trésorerie.</li> <li>❖ Elargissement du champ de couverture des SFP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les versions expérimentales des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire, des collectivités locales et de la sécurité sociale sont produites selon le MSFP 2001/2014. (Mars 2022).</li> <li>➤ Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum selon le MSFP 2001/2014 (mars 2022).</li> <li>➤ Elaboration de l'ébauche de la table de passage des unités extrabudgétaires</li> </ul>	
Sénégal	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Affinement des statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique.</li> <li>❖ Production de la situation consolidée de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La situation consolidée des statistiques de l'administration publique est produite conformément aux délais de la NSDD (Avril 2022)</li> </ul>	

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
		<p>l'administration publique selon les normes et délais de la NSDD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Elargissement des statistiques au secteur public</li> <li>❖ Elargissement du champ des tableaux du cadre d'analyse minimum.</li> <li>❖ Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Production du TOFE des entreprises publiques</li> <li>➤ Et des situations consolidées de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>De l'administration publique</i></li> <li>• <i>Du secteur public</i></li> </ul> </li> </ul>	
<b>Togo</b>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2001/2014.</li> <li>❖ Ébauche des situations de la dette et des flux de trésorerie.</li> <li>❖ Finalisation de la table de passage des collectivités locales.</li> <li>❖ Production d'une ébauche de table de passage de la sécurité sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les tables de passage des différents sous-secteurs de l'administration publique (central, collectivités locales) affinées et une ébauche de table de passage pour les statistiques du sous-secteur de la sécurité sociale est produite (avril 2022)</li> <li>➤ Elaboration des autres tableaux du cadre d'analyse minimum</li> </ul>	

Tableau 6. Missions prévues par pays et institution en Statistiques du secteur réel

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
<b>Bénin</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appui à la mise en place des comptes financiers</li> <li>❖ Consolidation du dispositif des CNT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La séquence des comptes 2015-2018 jusqu'au compte de capital est disponible ;</li> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence (IPPI, IHPI, ICA) sont disponibles et pris en compte dans l'élaboration des CNT</li> </ul>	<p>Les comptes nationaux du 13 au 17 septembre 2021 ;</p> <p>Les comptes nationaux du 20 au 24 septembre 2021</p>

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
<b>Burkina Faso</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appui à la mise en place des comptes financiers</li> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT (approche demande et CVS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La séquence des comptes 2015-2018 jusqu'au compte de capital est disponible ;</li> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence (IPPI, IHPI, ICA) sont disponibles et pris en compte dans l'élaboration des CNT</li> </ul>	Les comptes nationaux financiers du 25 octobre au 5 novembre 2021.
<b>Côte D'Ivoire</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appui à la mise en place des comptes sectoriels jusqu'aux comptes financiers</li> <li>❖ Alignement des CNT sur les comptes nationaux rénovés et CVS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les données sources pour élaborer la séquence des comptes de secteurs sont disponibles</li> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence (IPPI, IHPI, ICA, etc.) sont disponibles et pris en compte dans l'élaboration des CNT ; Les données sources du système statistique sont publiées avec leurs méthodologies; Les ajustements aux données sources sont documentés</li> </ul>	❖
<b>Guinée</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place année de base 2015 selon le SCN 200 : Elaboration des CNA 2015-2016</li> <li>❖ Elaboration des CNA 2019-2020 (SCN 1993)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les données de base (enquêtes, DSF, comptes de gestion, etc.) sont disponibles et dans un format adapté au SCN 2008</li> <li>❖ Les données de base pour la compilation (sociétés, administration publique, agriculture, BDP, etc.) sont disponibles</li> </ul>	❖
<b>Guinée-Bissau</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008 : comptes provisoires</li> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les sources de données ont été collectées et traitées</li> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence (IPPI, IHPI, IGV) sont disponibles et pris en compte dans l'élaboration des CNT</li> </ul>	Les comptes nationaux annuels (CNA) 2018 du 13 au 29 septembre 2021
<b>Mali</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008 : rétropolation</li> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT et CVS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les données de base pour la rétropolation sont disponibles et dans un format adapté au SCN 2008 incluant les comptes de l'année de base 2015 et de l'année 2016</li> </ul>	❖

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
			<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence -IHF- (IPPI, IHPI, ICA) sont disponibles ; les IHF sont dessaisonnalisés et pris en compte dans l'élaboration des CNT</li> </ul>	
<b>Mauritanie</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT (mise en place de la maquette de calcul)</li> <li>❖ Mise en place de l'indice de la production industrielle (IPI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence (IPPI, IHPI, ICA, etc.) sont disponibles et pris en compte dans l'élaboration des CNT ; L'accès aux déclarations mensuelles et annuelles des entreprises à la direction générale des impôts est accordé à l'ONS</li> <li>❖ L'enquête de base est réalisée</li> </ul>	<p>Mise en place des comptes nationaux trimestriels du 26 juillet au 10 août 2021.</p> <p>Rénovation de l'Indice de la production industrielle (IPI) du 14 au 25 juin 2021.</p>
<b>Niger</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT (Finalisation de la maquette de calcul)</li> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT (élaboration d'une série de PIB trimestriel)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence (IPPI, IHPI, ICA, etc.) sont disponibles et pris en compte dans l'élaboration des CNT.</li> <li>❖ Une couverture suffisante par les indicateurs de haute fréquence ; les tests sont concluants (étalonnages, simulations historiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖</li> </ul>
<b>Sénégal</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place année de base 2019 selon le SCN 2008 : bilan de la base 2014 et perspectives d'amélioration</li> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT (tableau des ressources et emplois) et comptes financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les sources de données sont collectées et traitées</li> <li>❖ Les équilibres ressources emplois et les comptes de branche trimestriels sont disponibles</li> </ul>	<p>Rénovation des comptes nationaux du 14 juin au 9 juillet 2021</p>
<b>Togo</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place du dispositif des CNT</li> <li>❖ Appui à l'élaboration des comptes financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les indicateurs de haute fréquence -IHF- (IPPI, IHPI, ICA) sont disponibles</li> <li>❖ La séquence des comptes 2015-2018 jusqu'au compte de capital est disponible ;</li> </ul>	<p>Les comptes nationaux financiers 2018 du 4 au 15 octobre 2021.</p>

Tableau 7. Missions prévues par pays en Supervision et restructuration bancaires

Institutions/ Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2021	Réalisé
BCEAO/ SGCBU	11	Mise en place d'un cadre prudentiel adapté aux activités de finance islamique	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Revue d'un projet de dispositif prudentiel applicable aux établissements de finance islamique.</li> <li>❖ Formation des agents du SGCBU à la finance islamique.</li> </ul>	<p>Revue du projet de dispositif applicable aux établissements de finance islamique, du 31 mai au 4 juin 2021.</p> <p>Mission de formation à distance auprès du SGCBU sur le thème du contrôle sur place du risque de crédit, du 6 au 8 septembre 2021.</p>
		Renforcement de la réglementation bancaires et supervision basée sur les risques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Revue d'un projet de cartographie des risques bancaires adapté aux caractéristiques des banques de l'UMOA.</li> <li>❖ Revue d'un projet de texte portant obligations réglementaires en matière de sécurité de l'information.</li> </ul>	❖
			<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Formation des agents du SGCBU aux techniques de contrôle sur place de la sécurité de l'information.</li> <li>❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle sur place du risque de crédit.</li> <li>❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle sur place des risques de conformité et</li> </ul>	❖

			<p>des dispositifs de LCB-FT.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Formation des agents du SGCBU à l'analyse des plans préventifs de rétablissement.</li> <li>❖ Formation générale sur le thème de la résolution des crises bancaires.</li> <li>❖ Formation des agents du SGCBU à la supervision des établissements de monnaie électronique.</li> </ul>	
		Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Revue d'un projet de feuille de route portant sur l'application des normes IFRS.</li> </ul>	❖
<b>CREPMF</b>	2	Mise en place de la supervision basée sur les risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etablissement d'une feuille de route pour la mise en place de la supervision basée sur les risques.</li> <li>❖ Formation des cadres et agents du CREPMF à la supervision basée sur les risques.</li> </ul>	❖
<b>Guinée</b>	4	Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rédaction d'un projet de règlement sur la définition des éléments de fonds propres et les exigences de capital.</li> <li>❖ Engagements de travaux portant sur la réglementation en matière de liquidité et de transformation ;</li> <li>❖ Formalisation d'un projet de règlement portant sur le risque de concentration.</li> </ul>	<p>Réglementation et supervision bancaires Exigences de fonds propres des banques, du 14 au 25 juin 2021.</p> <p>Supervision et régulation financières du 25 au 29 octobre 2021.</p>

	1	Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Contribution au développement des capacités de superviseurs nouvellement recrutés.</li> </ul>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Poursuite des travaux relatifs à la mise en œuvre d'IFRS9 et publication du texte réglementaire correspondant.</li> </ul>	❖
<b>Mauritanie</b>	3	Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Finalisation des travaux relatifs au ratio de structurel de liquidité à long terme.</li> <li>❖ Finalisation des travaux relatifs à la supervision prudentielle des établissements de paiement et de monnaie électronique.</li> <li>❖ Revue de la réglementation sur la concentration et les transactions avec les parties liées.</li> <li>❖ Revue de la qualité des reportings réglementaires. <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Revue du processus SREP.</li> </ul> </li> </ul>	Réglementation et supervision bancaires, du 12 au 23 juillet 2021.
	1	Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Revue des procédures d'analyse des prêts non performants dans le contexte de la crise pandémique.</li> </ul>	



Tableau 1. Missions prévues par pays en Analyse macroéconomique et budgétaire

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
<b>Bénin</b>	2	Améliorer les outils de prévision des recettes et la pratique d'analyse des risques macroéconomiques Participation à une mission de FAD sur l'évaluation de la transparence budgétaire	La pratique d'analyse des risques macroéconomiques est améliorée  Des maquettes de prévision et de micro-simulation des principaux impôts sont élaborées.	Evaluation de la Transparence des Finances Publiques du 28 juin au 19 juillet 2021.  Renforcer l'analyse des risques macroéconomiques, 3-12 novembre 2021
<b>Burkina Faso</b>	2	Améliorer les outils de prévision des recettes et la pratique d'analyse des risques macroéconomiques	La pratique d'analyse des risques macroéconomiques est améliorée  Le processus de préparation des prévisions de recettes est amélioré ; Les outils de simulation et de prévision des principales recettes fiscales sont améliorés	
<b>Côte d'Ivoire</b>	1	Approfondir l'analyse et les prévisions conjoncturelles (suite atelier de formation organisé en octobre 2020)	Le contenu de la note de conjoncture est amélioré Les estimations de l'année en cours sont assises sur l'analyse de la conjoncture	Approfondir l'analyse et les prévisions conjoncturelles, 18-28 novembre 2021
<b>Guinée</b>	1	Améliorer la pratique et les outils de prévision des recettes	Le processus de préparation des prévisions de recettes est amélioré ;  Les outils de prévision des principales recettes fiscales sont améliorés	
<b>Guinée-Bissau</b>	1	Opérationnaliser le cadrage macro budgétaire à moyen terme	Un cadre budgétaire à moyen terme 2022-2024 est élaboré Un draft de DPBEP 2022-2024 est disponible	Opérationnaliser le cadrage macro budgétaire à moyen terme, 13-26 octobre 2021
<b>Mali</b>	1	Rénover le modèle MME_DNPD	Le modèle MME_DNPD intègre les données récentes de comptes nationaux, de balance de paiements et comprend un module ERE.	
<b>Mauritanie</b>	2	Renforcer les pratiques de cadrage macroéconomique et budgétaire ; Renforcer les outils de prévision des recettes pétrolières	Le cadrage macroéconomique et budgétaire devant accompagner le budget 2022 est préparé en utilisant le modèle macroéconomique Une note de cadrage macroéconomique et un draft de DPBMT sont mis en place	
<b>Niger</b>	2	Améliorer la pratique d'analyse des risques macroéconomiques	Les risques macroéconomiques sont analysés et leurs impacts	

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2022	Réalisé
		Renforcer les outils de prévision des recettes minières et pétrolières	évalués dans les documents budgétaires  Le processus de préparation des prévisions de recettes fiscales est amélioré ;  Les outils de prévision des principales recettes minières sont améliorés	
<b>Sénégal</b>	2	Améliorer le suivi des risques macroéconomiques ;  Renforcer les projections à moyen terme du TOFE sous la version du MSFP 2001/2014	Les risques macroéconomiques sont analysés et leurs impacts évalués dans les documents budgétaires La prévision des recettes liées aux ressources naturelle est améliorée  L'analyse des risques liés aux ressources naturelles est renforcée	
<b>Togo</b>	2	Renforcer l'analyse de la conjoncture économique  Renforcer le cadrage budgétaire à moyen terme	Le contenu de la note de conjoncture est amélioré.  Les estimations de l'année en cours sont assises sur l'analyse de la conjoncture.  Les cadrages budgétaires annuels et pluriannuels sont préparés sur base des projections macroéconomiques	Renforcer les capacités d'analyse de la conjoncture du 4 au 13 aout 2021.

Tableau 9. Missions prévues par pays et institution en Gestion de la dette

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2021	Réalisé
<b>Benin</b>	1	❖ Renforcement de la politique nationale d'endettement : Evaluation des risques crédit liés aux entreprises publiques et autres passifs conditionnels	❖ La politique d'endettement est renforcée et sert de guidelines pour les gestionnaires de la dette.	Amélioration de la mise en œuvre de la SDMT et le PAF- Octobre 2021
<b>Burkina Faso</b>	1	❖ Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du Plan annuel d'emprunt.	❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour	Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la SDMT et le PAF, du 26

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2021	Réalisé
			justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le calendrier d'émission est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.	juillet au 04 aout 2021
<b>Côte d'Ivoire</b>	1	❖ Appui à l'amélioration des pratiques de gestion de la dette	❖ La qualité des pratiques de gestion de la dette s'est améliorée.	
<b>Guinée</b>	2	❖ Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF.  ❖ Appui à la mise en œuvre des procédures d'émission des Obligations du Trésor.	❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. ❖ Le Trésor commence à émettre les Obligations du Trésor par adjudication	Reportée en AF23
<b>Guinée-Bissau</b>	2	❖ Appui à l'opérationnalisation de la Direction générale de la dette publique ;  ❖ Formation sur la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF.	❖ La Direction générale de gestion de la dette est opérationnelle ; ❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.	Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette, 08 au 12 novembre 2021
<b>Mali</b>	3	❖ Appui à l'amélioration du reporting de la dette ;  ❖ Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF.	❖ Le système d'enregistrement et de gestion de la base de données de la dette est validé. ❖ Un reporting périodique de la dette (bulletin trimestriel et rapport annuel) est assuré. ❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour	Appui à l'amélioration du reporting de la dette, Septembre 2021

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2021	Réalisé
			justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.	
<b>Mauritanie</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette.</li> <li>❖ Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ a) Les réformes institutionnelles sont identifiées ; et, b) Une feuille de route pour les mettre en place est préparée.</li> <li>❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.</li> </ul>	<p>Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette, prévue du 06 au 15 décembre 2021</p> <p>Formulation de la SDMT, du 05 au 16 juillet 2021</p>
<b>Niger</b>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appui à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme- mission de suivi-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La SDMT développée contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.</li> </ul>	Elaboration du calendrier d'émission des titres, du 15 au 23 novembre 2021
<b>Sénégal</b>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Formation sur l'élaboration du PAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les services possèdent des compétences et un outil dédié à l'élaboration du PAF en ligne avec la SDMT et le PT</li> </ul>	
<b>Togo</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Formation sur l'analyse et la gestion des risques du portefeuille de la dette publique ;</li> <li>❖ Renforcement des capacités sur les négociations des emprunts et l'analyse des offres de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le cadre de gestion des risques du portefeuille de la dette est amélioré ;</li> <li>❖ Les compétences du bureau de la dette pour la négociation et l'évaluation des offres de financement sont améliorées ;</li> </ul>	Analyse des offres de financement, du 07 au 11 juin 2021
<b>CREPMF</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Elaboration de courbe de taux pour le marché financier régional ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une courbe de taux est élaborée reflétant les émissions de dette a la fois par adjudication et par syndication ;</li> </ul>	Elaboration de courbe de taux, 03 au 07 mai 2021

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2021	Réalisé
<b>Agence UMOA-Titres</b>	1	❖ Renforcement de l'intégrité et de la supervision du marché des titres d'Etat.	❖ Des procédures pour le contrôle des transactions sont arrêtées	Reporté en AF23